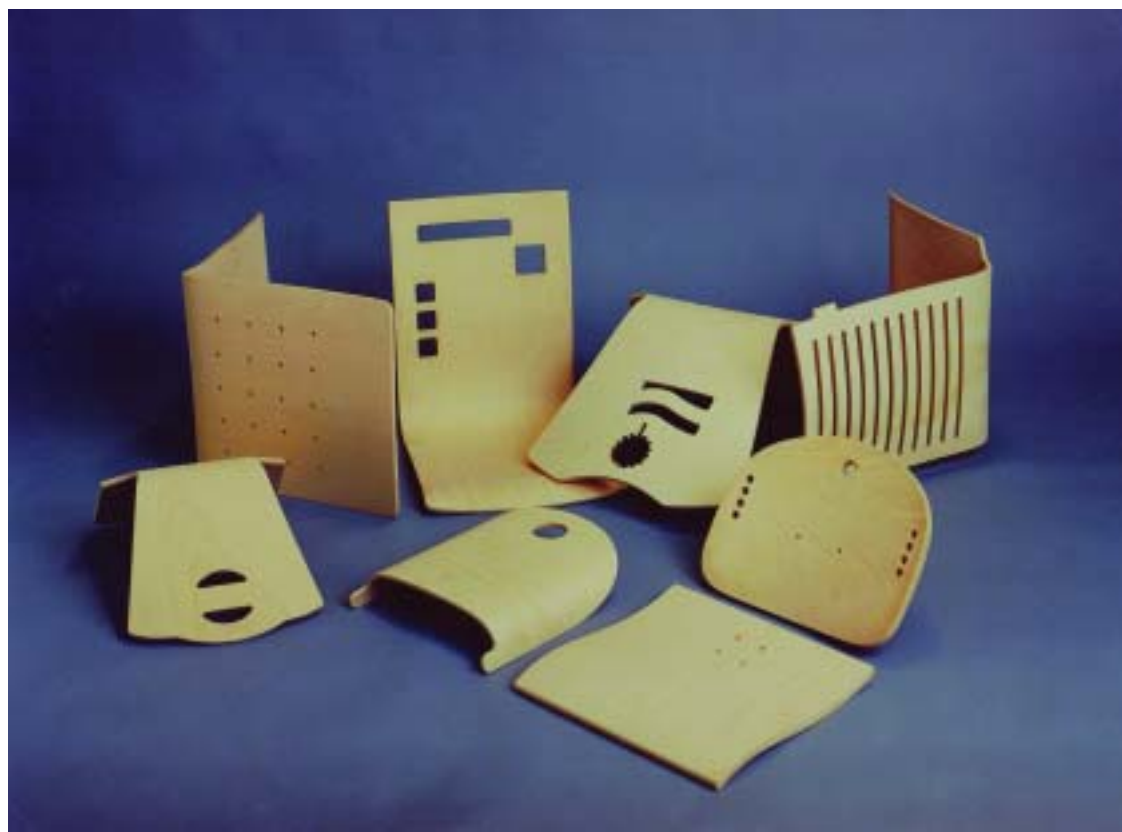


LE BOIS

en

chiffres

Édition 2004



Ce dossier a été réalisé conjointement par le **SESSI**
(Service des Études et des Statistiques Industrielles)
du Ministère de l'Industrie et le
SCEES (Service des Enquêtes et Études Statistiques)
du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation,
de la Pêche et des Affaires rurales

avec la participation du SESSI

Coordination

Patricia Rieutord Tél : 02 31 45 74 51
Mél. patricia.rieutord@industrie.gouv.fr

Contributions

Régine Soares Tél : 02 31 45 74 50
Mél. regine.soares@industrie.gouv.fr
Synthèse Industrie du bois

Odile Roulland Tél : 02 31 45 74 74
Mél. odile.roulland@industrie.gouv.fr
Industrie du travail du bois
Industrie papetière

Corinne Marbach Tél : 02 31 45 74 79
Mél. corinne.marbach@industrie.gouv.fr
Industrie du meuble en bois

et du SCEES

Anne-Marie Ferté Tél : 05 61 28 94 68
Mél. anne-marie.ferte@agriculture.gouv.fr
Exploitations forestières, scieries

Michel-Paul Morel Tél : 05 61 28 93 55
Mél. michel-paul.morel@agriculture.gouv.fr
Exploitations forestières, scieries

René Jean Tél : 05 61 28 93 77
Mél. rene.jean@agriculture.gouv.fr
Exploitations forestières, scieries

Composition par PAO
Patricia Bréard

Directeur de la publication
Yves Robin

Chef du Service des Études et des Statistiques Industrielles

CONTACTS

Ministère de l'Industrie

Direction Générale de l'Industrie, des Technologies
de l'Information et des Postes

SESSI

Service des Études et des Statistiques Industrielles

Centre d'Enquêtes Statistiques
5, rue Claude Bloch
14024 Caen cedex

Tél. : 02 31 45 73 33 - Fax : 02 31 45 74 84

Centre d'information
20, Avenue de Ségur
75353 Paris 07 SP

Tél. : 01 43 19 41 07 - Fax : 01 43 19 41 73

**Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation,
de la Pêche et des Affaires rurales**

SCEES

Service Central des Enquêtes et Études Statistiques
251, rue de Vaugirard
75732 Paris cedex 15

Évelyne Sirota, responsable de la diffusion
Tél. : 01 49 55 85 72
Fax : 01 49 55 85 38

Mél. : diffusion.daf@agriculture.gouv.fr

Georges Decaudin, sous-directeur des statistiques
des exploitations agricoles et forestières

Michel Adnot, Chef de bureau des statistiques
végétales et forestières
Complexe Agricole d'Auzeville
B.P. 88

31326 Castanet Tolosan cedex

Tél. : 05 61 28 92 00

Fax : 05 61 28 94 43

Mél. : sdseaf.daf@agriculture.gouv.fr

Photo

Monsieur Hubert Kirchhoffer
Régnier SA
10310 Clairvaux
Mél : service@regnier.fr

Monsieur Pierre Bellocq
Cardineau SAS
15, rue du Pré Maillet
85420 Bouillé
Mél : commercial@cardineau.fr

Avec les remerciements du SESSI

Le **SESSI** souhaite la meilleure utilisation et la plus large diffusion possible des informations qu'il publie.
Toute reproduction (sauf photos), **avec indication de la source** est donc autorisée, sans aucune restriction.

SOMMAIRE

Contacts, sommaire	1
Industrie du bois	2 et 3
Petites entreprises	4 et 5
Ressources forestières (02.0A)	6 et 7
Exploitations forestières (02.0B)	8 et 9
Scieries (20.1A)	10 et 11
Panneaux de bois (20.2Z)	12 et 13
Charpentes et menuiseries (20.3Z)	14 et 15
Emballages en bois (20.4Z)	16 et 17
Sièges en bois (partie du 36.1A)	18 et 19
Meubles en bois de bureau et de magasin (partie du 36.1C)	20 et 21
Meubles de cuisine et de salle de bains en bois (partie des 36.1E et 36.1J)	22 et 23
Meubles meublants et meubles de complément en bois (partie des 36.1G et 36.1J) ..	24 et 25
Parties de meubles en bois (partie des 36.1C, 36.1E, 36.1G et 36.1J)	26
Industries connexes à l'ameublement (36.1K)	27
Industrie papetière (F32 et F33)	28
Principaux concepts	29

POUR EN SAVOIR PLUS ...

L'industrie française en 2002,
rapport 2002 de la CPCI
(Commission Permanente de Concertation pour l'Industrie)

L'industrie française, chiffres clés,
édition 2003, Sessi

Résultats des enquêtes de branche
« Travail du bois » et « Ameublement »

La situation de l'industrie, enquête annuelle d'entreprise,
édition 2003, Sessi

L'industrie des panneaux à base de bois,
Marie-Jeanne Prudhommeaux, édition 2000, Sessi

L'industrie française de l'emballage en chiffres,
édition 2002, Sessi.

Les fournisseurs de la construction en chiffres,
édition 2003, Sessi.

SYNDICATS PROFESSIONNELS

UIB

Union des Industries du Bois

33 rue de Naples
75008 Paris

Tél : 01 53 42 15 50 Fax : 01 53 42 15 54
Web : www.industriesdubois.com

UNIFA

Union Nationale des Industries Françaises de l'Ameublement

28bis, avenue Daumesnil
75012 Paris

Tél : 01 44 68 18 00 Fax : 01 44 74 37 55
Web : www.unifa.org

IPEA

Institut de Promotion et d'Études de l'Ameublement

37 avenue Daumesnil
75012 Paris

Tél : 01 46 28 21 21 Fax : 01 46 28 22 04
Web : www.ipea.fr

COPACEL

Confédération Française de l'Industrie des Papiers Cartons

154 boulevard Haussmann
75008 Paris

Tél : 01 53 89 24 00 Fax : 01 53 89 24 01
Web : www.copacel.fr

Industrie du bois

RÉSULTATS ET PERFORMANCES

(entreprises de 20 salariés et plus)

		Travail du bois y.c. scieries	Meuble en bois	Papier carton	Total
Nombre d'entreprises		975	458	599	2 032
Effectif employé		62 397	42 813	91 470	196 680
Chiffre d'affaires hors taxes	M€	9 028	4 294	18 939	32 261
Investissements	M€	325	124	800	1 249
Taux de valeur ajoutée	%	28,3	33,3	28,6	29,2
Taux d'exportation	%	17,5	14,7	31,8	25,5
Taux d'investissement	%	12,7	8,7	14,8	13,3
Taux de marge	%	27,3	17,0	31,6	28,2
Taux de rentabilité	%	7,4	4,9	10,8	9,0

SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002

L'INDUSTRIE DU BOIS : UNE FILIÈRE HÉTÉROGÈNE

Constituée par trois grands secteurs que sont le travail du bois, les meubles en bois et le papier carton, l'industrie du bois présente des caractéristiques très diversifiées. À l'exception principalement de l'industrie papetière et de l'industrie des panneaux qui sont très capitalistiques et mondialisées, les autres secteurs sont plutôt très atomisés et présentent des performances disparates et contrastées.

Les petites entreprises industrielles de moins de vingt salariés constituent un poids économique non négligeable. Leurs effectifs représentent près de 23 % de l'ensemble de cette industrie. Répartie sur l'ensemble de la France, cette filière constitue un point d'ancrage dans le tissu rural.

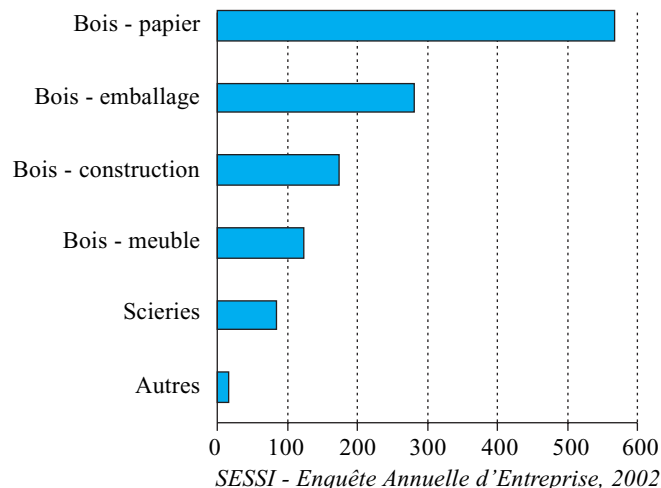
Le commerce extérieur reste déficitaire et les premiers fournisseurs sont essentiellement européens.

L'industrie du bois est constituée des secteurs d'activités de la première et de la deuxième transformation. L'observation est réalisée sur les produits élaborés uniquement à base de bois : sont inclus les scieries (20.1A), les produits destinés à la construction (20.2Z et 20.3Z) et à l'emballage (20.4Z), les produits de l'ameublement en bois (36.1K, partie des 36.1A, 36.1C, 36.1E, 36.1G et 36.1J), et enfin l'industrie papetière (F32 et F33).

LA MOITIÉ DES INVESTISSEMENTS DANS LE PAPIER

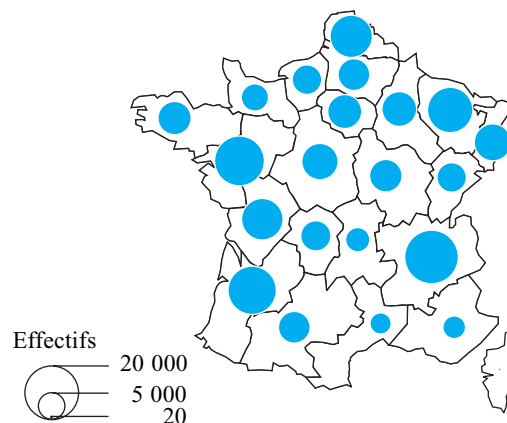
(entreprises de 20 salariés et plus)

en millions d'euros



UNE FILIÈRE STRUCTURANTE EN TERME D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

(entreprises de 20 salariés et plus)



SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002

DES ÉCHANGES DÉFICITAIRES

(en millions d'euros)

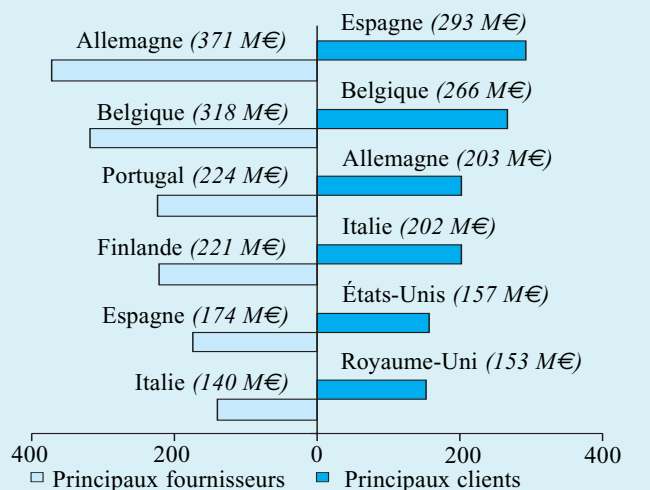
	EXPORTATIONS				IMPORTATIONS				TAUX DE COUVERTURE			
	Travail du bois y.c scieries	Meuble en bois	Papier-carton	TOTAL	Travail du bois y.c scieries	Meuble en bois	Papier-carton	TOTAL	Travail du bois y.c scieries	Meuble en bois	Papier-carton	TOTAL
1998	1 708	942	5 350	8 000	2 207	1 675	7 423	11 305	77 %	56 %	72 %	71 %
1999	1 797	963	5 575	8 335	2 349	1 779	7 537	11 664	77 %	54 %	74 %	71 %
2000	1 977	1 053	6 538	9 568	2 774	1 986	9 167	13 927	71 %	53 %	71 %	69 %
2001	1 981	1 034	6 460	9 474	2 813	2 031	8 730	13 574	70 %	51 %	74 %	70 %
2002	2 011	1 017	6 503	9 531	2 735	2 070	5 548	13 353	74 %	49 %	76 %	71 %
2003	1 845	935	6 250	9 030	2 763	2 048	8 256	13 067	67 %	46 %	76 %	69 %

Douanes

TRAVAIL DU BOIS

Importations totales :
2 763 millions d'euros

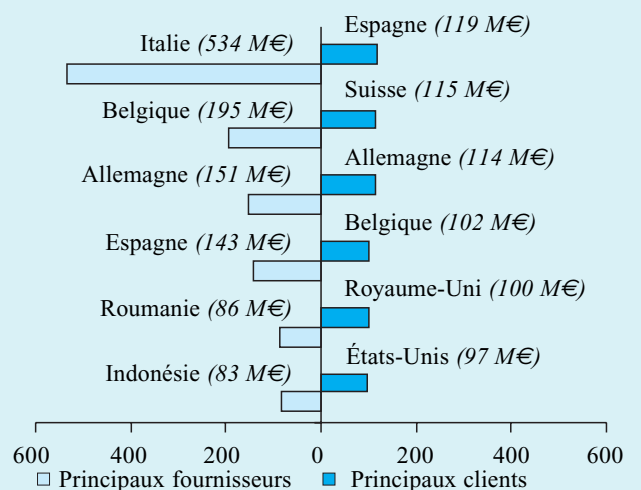
Exportations totales :
1 845 millions d'euros



MEUBLE EN BOIS

Importations totales :
2 048 millions d'euros

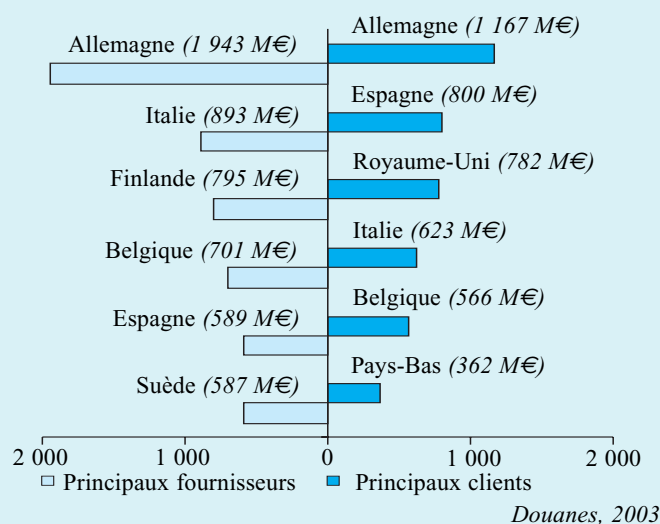
Exportations totales :
935 millions d'euros



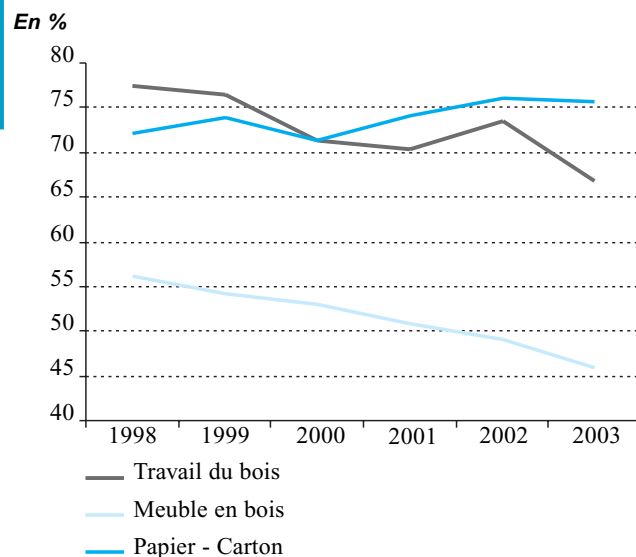
PAPIER CARTON

Importations totales :
8 256 millions d'euros

Exportations totales :
6 250 millions d'euros



LE TAUX DE COUVERTURE SE DÉGRADÉ



Petites entreprises industrielles

Entreprises de moins de 20 salariés

Un poids économique non négligeable

Nomenclature
d'activités
françaises
02.0B, F31,
Partie C41

Les petites entreprises de moins de 20 salariés sont très nombreuses dans les industries du bois, hors papier carton. En effet, pour l'ensemble du travail du bois et du meuble en bois, les unités de moins de 20 salariés représentent 35 % des effectifs et 30 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises, toutes tailles confondues. Pour la totalité des petites entreprises industrielles de moins de 20 salariés du travail du bois, hors scieries, près de 40 % appartiennent à l'activité des charpentiers et menuisiers et pour le meuble en bois, la moitié des salariés est employée dans le meuble meublant.

	Effectif employé	Chiffre d'affaires hors taxes en M€	Valeur Ajoutée hors taxes en M€	Exédent brut d'exploitation en M€	Frais de personnel en M€	Investissements en M€
Industrie du bois						
Partie de C41 : Meubles en bois	27 174	2 552	1 051	288	728	96
Partie de F31 : Travail du bois et fabrication d'articles en bois	19 230	1 949	738	185	528	81
201A Scieries	10 694	1 220	417	119	282	99
020B Exploitations forestières	8 693	1 149	425	192	225	108
Total	65 791	6 870	2 631	784	1 763	384

	Effectif employé	Chiffre d'affaires hors taxes en M€	Valeur Ajoutée hors taxes en M€	Taux de valeur ajoutée en %	Taux de marge en %	Taux d'investissement en %
F31 Travail du bois						
203Z Charpentiers et menuisiers	7 590	758	291	38,4	24,4	10,3
204Z Emballages	5 300	571	194	34,0	23,7	13,4
205A Objets divers en bois	3 740	370	152	41,1	30,3	9,2
201B Imprégnation	1 680	119	66	55,5	21,2	7,6
205C Objets en liège, vannerie ou sparterie	500	82	17	20,7	17,6	11,8
202Z Panneaux de bois	420	49	18	36,7	27,8	22,2
Total	19 230	1 949	738	37,9	25,1	11,0

	Effectif employé	Chiffre d'affaires hors taxes en M€	Valeur Ajoutée hors taxes en M€	Taux de valeur ajoutée en %	Taux de marge en %	Taux d'investissement en %
Partie de C41 : Meuble en bois						
P de 361G : Meuble meublant	13 263	1 154	492	42,7	27,7	9,2
361K : Industrie connexe à l'ameublement	5 935	611	252	41,3	33,7	9,8
P de 361C : Meubles de bureau et de magasin	2 769	278	109	39,1	20,0	8,5
P de 361E : Meubles de cuisine	2 011	212	84	39,4	27,0	9,2
P de 361A : Siège domestique	1 954	171	68	39,9	20,2	5,4
P de 361J : Meubles divers	1 089	112	42	37,0	19,2	11,3
P de 361H : Meuble de jardin et d'extérieur	153	14	4	32,4	12,6	23,9
Total	27 174	2 552	1 051	41,2	27,4	9,2

BIC, Bénéfices Industriels et Commerciaux, 2001

Les petites entreprises industrielles du travail du bois, hors scieries, et du meuble en bois sont principalement réparties en Ile-de-France, Rhône-Alpes, Pays de la Loire et Aquitaine. En 2001, la moitié des régions cumule près des trois quarts des effectifs du meuble en bois et les deux tiers du travail du bois.

Malgré leur petite taille, ces entreprises font de réels efforts pour rester compétitives. Elles ont développé ou intensifié leur partenariat avec d'autres unités, surtout dans le meuble en bois, soit en externalisant certaines tâches de production, afin de se concentrer sur leur cœur de métier, soit en réalisant des travaux pour d'autres entreprises. En 2001, 50 % des entreprises de 10 à 19 salariés ont effectué des dépenses d'informatisation et 70 % utilisent un accès à l'information comme Internet. Leurs efforts ont également porté sur la certification et l'innovation technologique et 7 % d'entre elles ont investi dans la recherche de nouveaux produits ou procédés.

Le recrutement du personnel reste un souci majeur pour les dirigeants des petites entreprises, puisque près des deux tiers d'entre eux déclarent rencontrer des difficultés à l'embauche.

	Effectif employé	Chiffre d'affaires hors taxes en M€	Valeur Ajoutée hors taxes en M€	Taux de valeur ajoutée en %	Taux de marge en %	Taux d'investissement en %
F31 Travail du bois						
Rhône-Alpes	2 358	256	101	39,5	27,0	14,3
Aquitaine	2 033	205	80	39,0	27,6	10,7
Ile-de-France	1 577	155	67	42,3	23,1	4,9
Provence- Alpes-Côte-d'azur	1 113	129	44	34,1	23,4	7,1
Pays de la Loire	1 062	99	39	39,4	21,9	11,0
Franche Comté	993	85	35	41,2	26,3	14,1
Nord-Pas-de-Calais	867	86	31	36,0	23,1	6,5
Alsace	861	82	29	35,4	21,0	14,8
Bretagne	854	87	34	39,1	26,3	10,3
Midi-Pyrénées	848	86	31	36,0	26,2	15,9
<i>Autres régions</i>	<i>6 664</i>	<i>679</i>	<i>247</i>	<i>36,4</i>	<i>25,1</i>	<i>11,2</i>
Total	19 230	1 949	738	37,9	25,1	11,0
Poids des 10 premières régions en %	65	65	67			

	Effectif employé	Chiffre d'affaires hors taxes en M€	Valeur Ajoutée hors taxes en M€	Taux de valeur ajoutée en %	Taux de marge en %	Taux d'investissement en %
Partie de C41 : Meuble en bois						
Ile-de-France	4 194	422	177	41,9	23,8	6,2
Rhône-Alpes	3 106	302	125	41,5	26,8	11,0
Pays de la Loire	2 190	202	83	41,1	27,2	10,2
Provence- Alpes-Côte-d'azur	2 084	211	83	39,6	30,8	8,4
Bretagne	1 747	165	69	41,7	28,7	10,0
Midi-Pyrénées	1 468	129	55	42,5	27,7	7,8
Lorraine	1 346	118	47	40,1	23,7	7,5
Aquitaine	1 295	115	49	42,1	31,7	10,7
Nord-Pas-de-Calais	1 087	101	40	39,0	25,4	8,4
Alsace	1 166	100	43	42,9	23,8	8,9
<i>Autres régions</i>	<i>7 491</i>	<i>685</i>	<i>280</i>	<i>40,9</i>	<i>29,5</i>	<i>10,1</i>
Total	27 174	2 551	1 051	41,2	27,5	9,1
Poids des 10 premières régions en %	72	73	73			

Ressources forestières

Nomenclature
d'activités
françaises
02.0A

Les espaces boisés français progressent

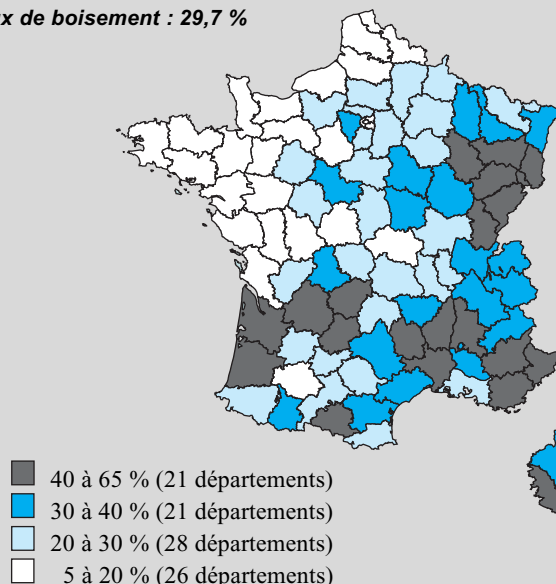
Les espaces boisés, forêts, peupleraies, bosquets et arbres épars, occupent près de 30 % du territoire. La forêt proprement dite représente 93 % de ces espaces. Jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, le défrichement agricole et les besoins énergétiques, liés à la croissance démographique, ont provoqué la réduction du manteau boisé. Il faut attendre la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle pour assister au boisement de zones humides, massif landais et Sologne, puis à la restauration des terrains en montagne dans le but de lutter contre l'érosion et les inondations des vallées. L'exode rural, les deux guerres du XX^{ème} siècle et l'intensification des pratiques agricoles ont entraîné une extension des espaces boisés. Grâce aux efforts des propriétaires et de l'administration forestière, ils sont passés de 11 millions d'hectares en 1950 à plus de 16 aujourd'hui.

Ces espaces sont peu étendus dans le nord et l'ouest du pays. Ils occupent en revanche une place importante dans le Sud-Ouest et les massifs montagneux. Ils dépassent 50 % dans huit départements : Landes (65 %), Vosges, Gironde et Jura où la production de bois est importante et Var, Alpes-Maritimes, Ardèche et Drôme où ils ont un rôle de protection et de loisirs.

En ce début du XXI^{ème} siècle, la forêt participe de manière irremplaçable au développement rural en fournissant la matière première à plusieurs branches d'activité qui assurent de nombreux emplois. Elle joue un rôle majeur dans la lutte contre le changement climatique en stockant le carbone atmosphérique.

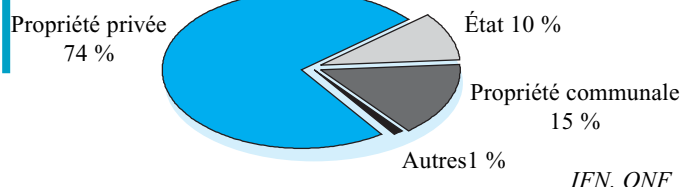
UNE FRANCE PEU BOISÉE AU NORD ET À L'OUEST

Taux de boisement : 29,7 %



SCEES - Teruti, année 2003

LA SURFACE FORESTIÈRE PAR TYPE DE PROPRIÉTAIRE



IFN, ONF

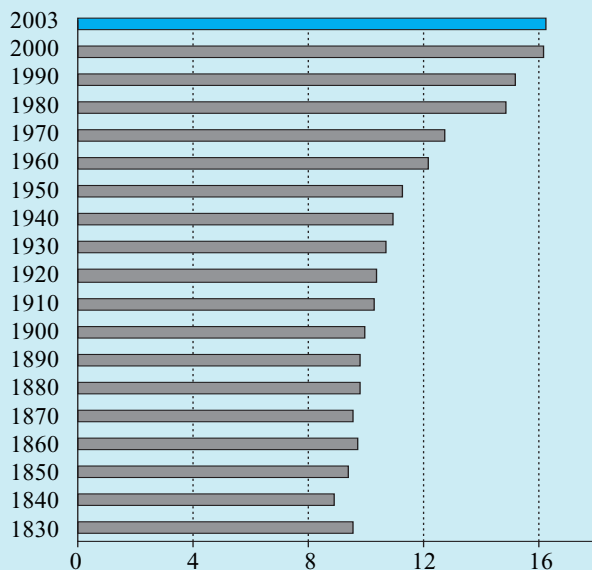
TROIS QUARTS DES SURFACES FORESTIÈRES SONT DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Près de 11 millions d'hectares relèvent du domaine privé. La propriété privée se caractérise par son morcellement (3,1 hectares en moyenne). Le nombre de propriétaires approche les 3,5 millions, dont les deux tiers possèdent moins d'un hectare. Au cours des vingt dernières années, la surface des forêts privées s'est accrue de 9 %. Le reste, soit près de 4 millions d'hectares, appartient à l'État ou aux collectivités publiques. Gérées par l'ONF, elles dominent dans le Nord-Est, les Alpes et les Pyrénées.

Les propriétés de plus de 25 hectares d'un seul tenant doivent réaliser un plan simple de gestion pour assurer le développement durable de ce patrimoine. Au nombre de 33 000, elles se partagent 3,4 millions d'hectares. Elles sont situées surtout dans le Nord-Ouest, le massif landais et le pourtour méditerranéen. Les petites propriétés se situent dans les zones où l'exode rural a été important : massifs alpin et pyrénéen, Massif Central et région Midi-Pyrénées. Depuis le 9 juillet 2001, la loi d'orientation sur la forêt abaisse le seuil d'obligation de plan simple de gestion à une surface fixée par département entre 10 et 25 ha. Plus de 100 000 propriétés couvrant près de 4,9 millions d'hectares pourraient ainsi être concernées.

UNE SURFACE BOISÉE EN PROGRESSION CONSTANTE

Sols boisés en millions d'ha



B. Cinotti, compilations diverses
SCEES - Teruti, années 2000 et 2003

Diversité régionale

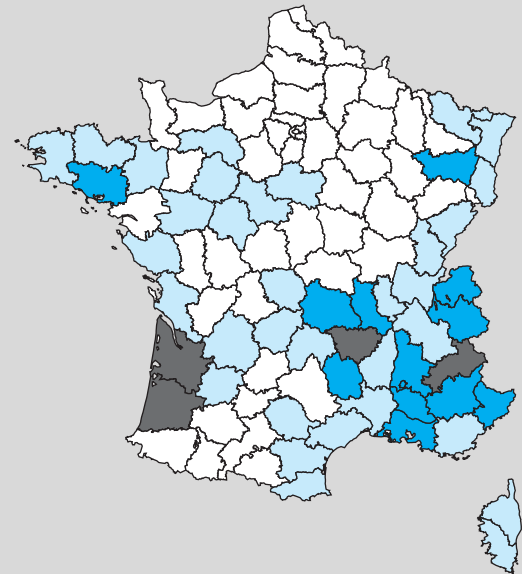
Les arbres qui peuplent les forêts sont très variés, on dénombre 136 espèces forestières. Parmi celles-ci, 24 couvrent chacune plus de 50 000 ha, ce qui est un bon indicateur de diversité biologique. On les classe en deux grands groupes, feuillus et résineux. Les feuillus dominent largement, occupant 63 % du territoire boisé. Les résineux couvrent un peu plus de 5 millions d'hectares ; ils l'emportent dans les régions montagneuses (à l'exception des Pyrénées centrales et occidentales) et dans le massif landais. Ils occupent une place importante dans le Massif Central en raison du recul de l'agriculture suivi de reboisement.

Le volume moyen de bois sur pied est de 142 m³ par hectare. Il était de 148 m³ par hectare avant les tempêtes de décembre 1999. Le volume sur pied varie en fonction des conditions écologiques très variées et des facteurs historiques, techniques et économiques. Il est plus faible dans la région méditerranéenne et sur les Causses ainsi que dans quelques zones de l'Ouest en raison de la pauvreté des sols et des conditions climatiques défavorables. Il est le plus élevé en Alsace, Lorraine, Franche-Comté, Rhône-Alpes et Auvergne.

Les régions où la production de bois est la plus forte sont des régions de tradition forestière : Vosges, Jura et monts du Lyonnais, et celles où les reboisements sont en pleine expansion : Limousin, Auvergne, Morvan, massif armoricain et Ardennes. À l'inverse, la production de bois est plus faible sur le pourtour méditerranéen où les conditions naturelles sont défavorables et les peuplements souvent de qualité médiocre.

RÉSINEUX : SPÉCIALITÉ LANDAISE ET MONTAGNARDE

Part des résineux dans la superficie

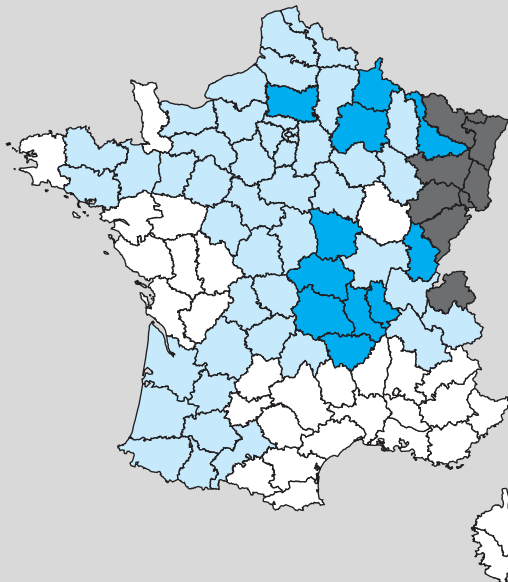


- 75 à 90 % (4 départements)
- 50 à 74 % (12 départements)
- 25 à 49 % (33 départements)
- 0 à 24 % (47 départements)

Inventaire forestier national, années 1985 à 2001

VOLUME DE BOIS SUR PIED : IMPORTANT À L'EST

Volume en milliers de m³

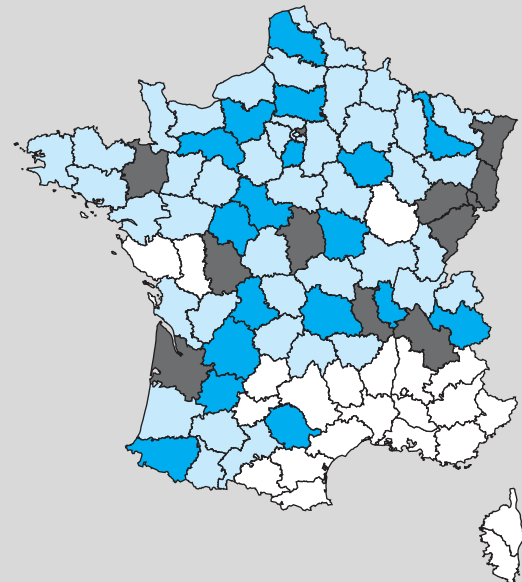


- 200 à 260 (8 départements)
- 170 à 200 (11 départements)
- 125 à 175 (47 départements)
- 40 à 125 (30 départements)

Inventaire forestier national, années 1985 à 2001

LANDES ET EST : LES RÉGIONS LES PLUS PRODUCTIVES

Production de bois en m³ par ha et par an
Moyenne France : 6,1 m³ par ha et par an



- 8,5 à 10,5 (12 départements)
- 6,8 à 8,5 (18 départements)
- 5,0 à 6,8 (44 départements)
- 1,9 à 5,0 (22 départements)

Inventaire forestier national, années 1985 à 2001

Exploitations forestières

Nomenclature
d'activités
françaises
02.0B

En amont des industries du bois

Entre 2000 et 2001, les exploitations forestières en activité enregistrent une légère diminution de leur chiffre d'affaires (- 1,6 %). Elle fait suite à une hausse de près de 12 % en 2000 liée au surcroît d'activité engendré par les tempêtes de la fin de l'année 1999. Les principaux indicateurs comptables sont orientés à la baisse : la valeur ajoutée diminue de 2,4 % et le résultat courant avant impôt de 16,5 %. Les investissements reculent de 20 %. En revanche, le nombre de salariés continue de progresser (+ 1,9 %).

En 2001, l'ensemble des 5 800 exploitations forestières emploient 10 600 salariés, pour un chiffre d'affaires total de 1 533 millions d'euros. Elles se caractérisent par leur petite taille : les unités de moins de 20 salariés réalisent 87 % de la valeur ajoutée et emploient 82 % des salariés du secteur. Beaucoup de ces entreprises se contentent de vendre un service. Ces prestations qui sont fortement présentes au sein de ce secteur d'activité, et plus particulièrement pour les petites entités, représentent 60 % du chiffre d'affaires des entreprises sans salarié (découpes de bois auprès de tiers) et un tiers de celui de l'ensemble des entreprises du secteur.

En 2002, les quarante exploitations forestières employant 20 salariés et plus réalisent un chiffre d'affaires de 361 millions d'euros. En recul par rapport à 2001, il se situe à un niveau intermédiaire entre 1999 (336 millions d'euros) et 2000 (396 millions d'euros). L'effectif salarié est en repli. Ces résultats partiels sont à interpréter avec prudence : les entreprises de 20 salariés ou plus ne réalisent qu'un quart du chiffre d'affaires du secteur.

La région Aquitaine concentre 12 % des entreprises et 17 % de la main d'œuvre. Elle totalise 21 % du chiffre d'affaires de la profession. L'activité est également soutenue dans la région Champagne-Ardenne, avec 8 % du chiffre d'affaires de la filière. De nombreux

RÉSULTATS ET PERFORMANCES

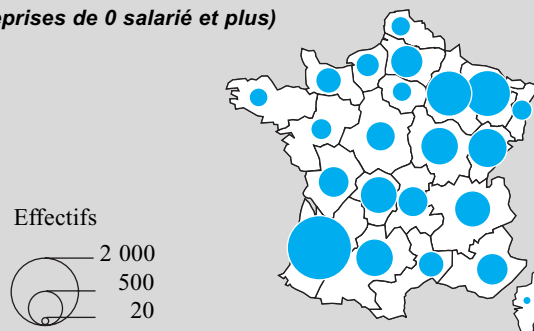
(entreprises de 20 salariés et plus)

	Années	
	2001	2002
Nombre d'entreprises	43	40
Effectif salarié moyen de l'exercice	1 903	1 689
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 383,8	360,6
Exportations	M€ 100,3	75,9
Investissements corporels hors apports	M€ 12,0	8,2
Taux de valeur ajoutée	% 17,3	18,5
Taux d'exportation	% 26,1	21,1
Taux d'investissement	% 18,0	12,3
Taux de marge	% 23,7	13,7
Taux de profitabilité	% 13,0	0,5

SCEES - Agreste - Enquêtes Annuelles d'Entreprises

L'AQUITAINE, PREMIER DOMAINE FORESTIER

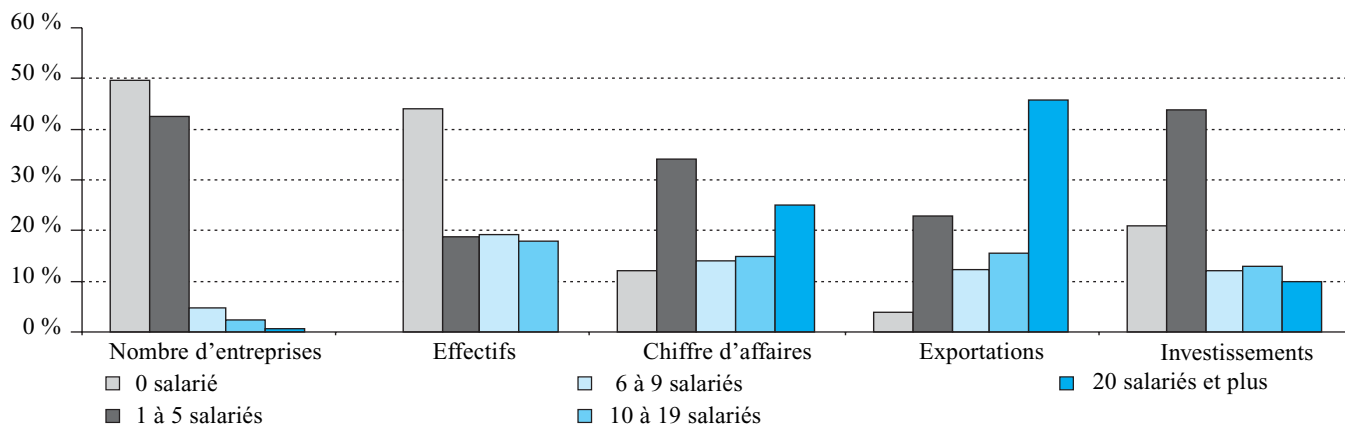
(entreprises de 0 salarié et plus)



SCEES - Agreste - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2001 - INSEE - DGI - BIC 2001

ses exploitations forestières, de taille plus modeste, se concentrent dans les régions Rhône-Alpes (11 %), Franche-Comté (9 %), Lorraine (9 %) et Auvergne (6 %).

LES ENTREPRISES SANS SALARIÉ : LES PLUS NOMBREUSES



SCEES - Agreste - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2001 - INSEE - DGI - BIC 2001

La récolte en 2002

Les effets des tempêtes de décembre 1999 s'achèvent. Après un pic exceptionnel en 2000 (46 millions de m³) et 2001 (40 millions), la récolte de bois commercialisée revient en 2002 à son niveau des années d'avant tempête. Elle s'élève à 35,5 millions de m³ (36 millions en 1999). Le volume de bois d'œuvre diminue de 15 % par rapport à 2001. Il devient alors inférieur de 3 % à sa valeur de 1999. La réduction porte surtout sur le hêtre (- 33 %), le chêne (- 20 %), le sapin-épicéa (- 19 %), le pin sylvestre (-17 %) et le pin maritime (-8 %). Le douglas diminue légèrement (- 7 %) mais reste largement au-dessus de 1999 (+89 %). La récolte de bois d'industrie se réduit de 7 % mais dépasse quand même l'année 1999 de 1 %. Le bois de feu, délaissé en 2000 et 2001, retrouve son niveau d'avant tempête.

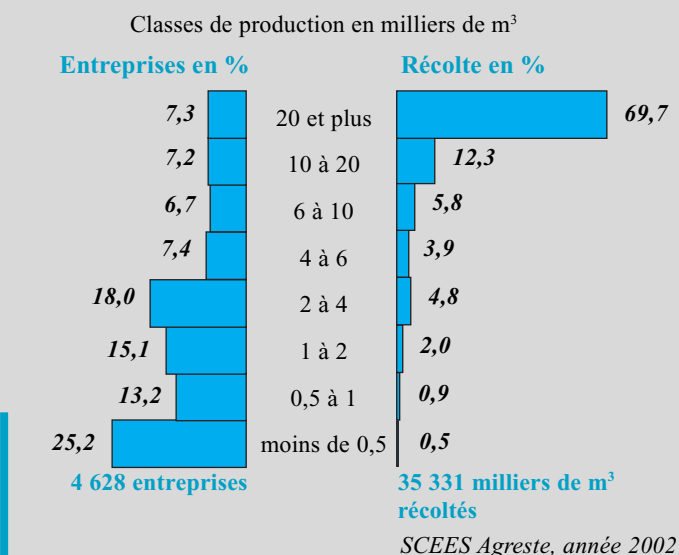
La récolte 2002 reste supérieure de plus d'un cinquième à la normale dans cinq régions gravement sinistrées : Aquitaine, Basse-Normandie, Île-de-France, Limousin et Poitou-Charentes. A l'inverse, les régions pas ou peu touchées par les tempêtes ont une récolte inférieure à la normale.

La branche compte 4 630 entreprises d'exploitation forestière exerçant une activité de récolte et de commercialisation de bois. 39 % d'entre elles sont des unités de petite dimension (moins de 1 000 m³ par an) qui produisent 1,4 % du volume. A l'inverse, 7 % des entreprises exploitent plus de 20 000 m³ et récoltent 70 % du total.

L'après tempête de décembre 1999

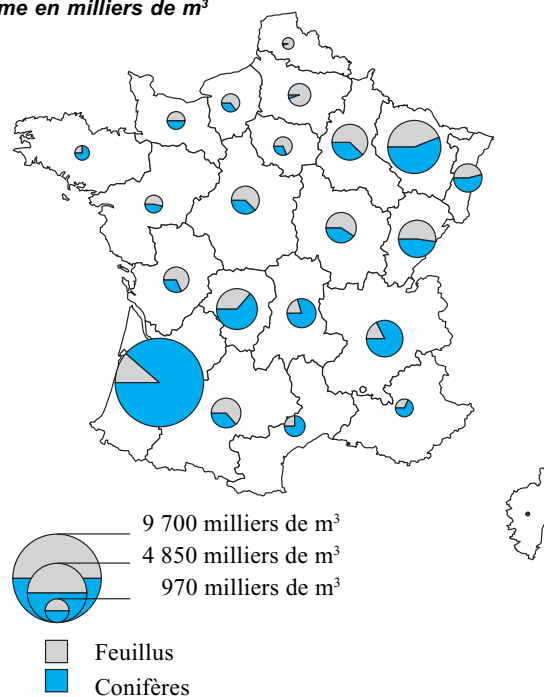
Environ 139 millions de m³ de bois auraient été abattus en France pendant les deux grandes tempêtes de décembre 1999. Quatre ans après cet événement sans précédent historique connu, on estime que 119 millions de m³ de chablis auraient été mobilisés. Dans les deux premières années, la récolte aurait atteint 103 millions de m³, dont 63 millions de m³ de bois d'œuvre et d'industrie récoltés par les entreprises d'exploitation forestière et 40 millions de bois de feu récoltés hors des circuits commerciaux. En 2002 et 2003, 16 millions de m³ supplémentaires auraient encore pu être mobilisés. Environ 20 millions de m³, difficilement accessibles ou de qualité trop médiocre, resteraient abandonnés en forêt où ils se dégradent progressivement.

14 % DES ENTREPRISES ONT RÉCOLTÉ 82 % DES BOIS



PLUS D'UN QUART DE LA RÉCOLTE FRANÇAISE EN AQUITAINE

Volume en milliers de m³



SCEES Agreste, année 2002

Les données sur la récolte de bois sont issues de l'enquête annuelle de branche exploitation forestière, gérée conjointement par le SCEES et les directions régionales de l'agriculture et de la forêt. Elle interroge par sondage les exploitants forestiers sur les volumes récoltés par essence et par département.

RÉDUCTION DE LA RÉCOLTE DE BOIS EN 2002

En milliers de m³ ronds

	1999	2000	2001	2002
Bois d'œuvre	22 185	30 620	25 373	21 504
Feuillus	7 952	9 598	7 642	6 002
dont :- chênes	2 940	3 554	3 233	2 583
- hêtre	1 910	3 141	1 734	1 162
- peupliers	2 163	1 948	1 797	1 480
Résineux	14 233	21 021	17 731	15 502
dont :- sapin-épicéa	5 582	9 683	6 842	5 509
- pin maritime	5 690	7 069	7 103	6 528
- pin sylvestre	1 339	2 053	1 341	1 111
- douglas	942	1 507	1 909	1 783
Bois d'industrie	11 049	12 821	12 099	11 126
de feuillus	5 366	5 342	4 788	4 917
de résineux	5 683	7 479	7 311	6 209
Bois de feu	2 771	2 388	2 359	2 701
Total	36 005	45 829	39 831	35 331

SCEES Agreste

Scieries

Nomenclature
d'activités
françaises
20.1A

Premier maillon des industries du bois

Entre 2000 et 2001, les entreprises de sciage et de rabotage du bois consolident la progression de leur activité des années précédentes. Ce secteur bénéficie depuis 1997 de la reprise de la croissance dans le bâtiment, et plus généralement de l'amélioration générale de l'activité. Après de bons résultats en 2000, année pour laquelle l'activité des entreprises existantes entre 1999 et 2000, s'est accrue de plus de 8 %, leur chiffre d'affaires progresse de 0,6 % et la valeur ajoutée est en hausse de 1,7 %. L'emploi augmente de 1,4 % en 2001. En revanche, les investissements diminuent légèrement, après l'augmentation de plus de 20 % observée l'année précédente.

L'activité de sciage et de rabotage du bois compte de nombreuses petites unités : plus de la moitié des 2 400 scieries ont 5 salariés ou moins, et seulement 12 % d'entre-elles ont 20 salariés et plus. Ces dernières assurent toutefois 64 % de l'activité et emploient 57 % des 25 100 salariés du secteur, entreprises toutes tailles confondues.

En 2002, les 283 entreprises de sciage et rabotage du bois employant 20 salariés et plus réalisent un chiffre d'affaires de 1 983 millions d'euros, dont 373 millions à l'exportation. Pour ces entreprises, le chiffre d'affaires repasse sous la barre des 2 milliards d'euros, nettement franchie en 2000 et 2001. Les effectifs salariés, la valeur ajoutée, les investissements et le résultat courant retrouvent également des niveaux plus modestes, intermédiaires entre ceux de 1999 et 2000. Ces données ne concernent que les plus grandes entreprises du secteur, qui réalisent les deux tiers du chiffre d'affaires.

La région Rhône-Alpes, avec 16 % des scieries, totalise 11 % du chiffre d'affaires. En revanche, c'est dans la région Aquitaine que l'activité est la plus forte, avec 18 % du chiffre d'affaires et 19 % de l'emploi de l'ensemble des scieries. La moitié de l'activité de

RÉSULTATS ET PERFORMANCES

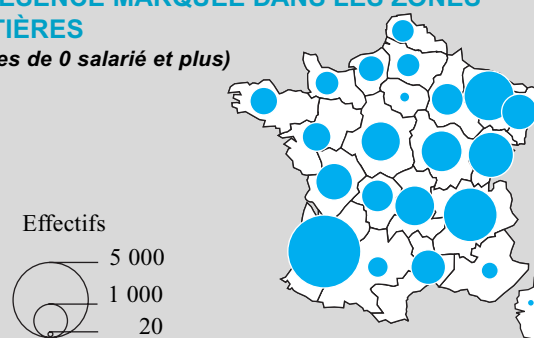
(entreprises de 20 salariés et plus)

	Années	
	2001	2002
Nombre d'entreprises	289	283
Effectif salarié moyen de l'exercice	14 401	13 589
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 2 169,0	1 983,0
Exportations	M€ 434,2	373,1
Investissements corporels hors apports	M€ 109,6	84,7
Taux de valeur ajoutée	% 27,3	28,1
Taux d'exportation	% 20,0	18,8
Taux d'investissement	% 18,5	15,2
Taux de marge	% 28,5	25,9
Taux de profitabilité	% 7,1	8,2

SCEES - Agreste - Enquêtes Annuelles d'Entreprises

UNE PRÉSENCE MARQUÉE DANS LES ZONES FORESTIÈRES

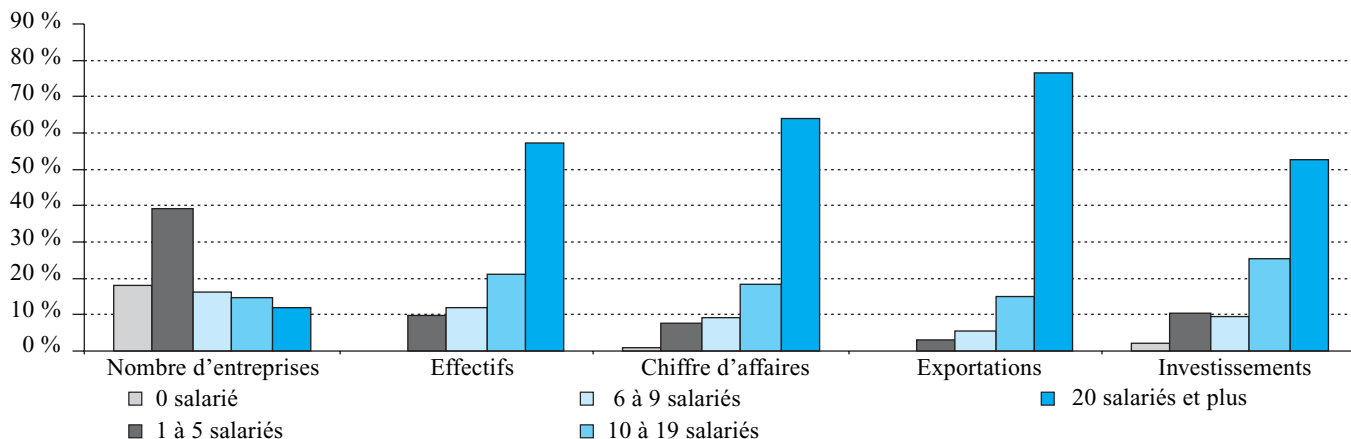
(entreprises de 0 salarié et plus)



SCEES - Agreste - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2001 - INSEE - DGI - BIC 2001

sciage et de rabotage se concentre dans six régions : Rhône-Alpes, Aquitaine, Franche-Comté (7,2 %), Auvergne (6,8 %), Bourgogne (6,1 %) et Alsace (5,2 %).

12 % DES ENTREPRISES GÈNÈRENT PRÈS DE 65 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES



SCEES - Agreste - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2001 - INSEE - DGI - BIC 2001

La production de sciages régresse

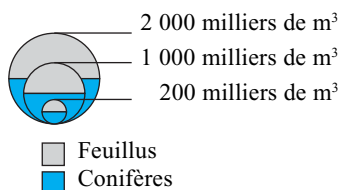
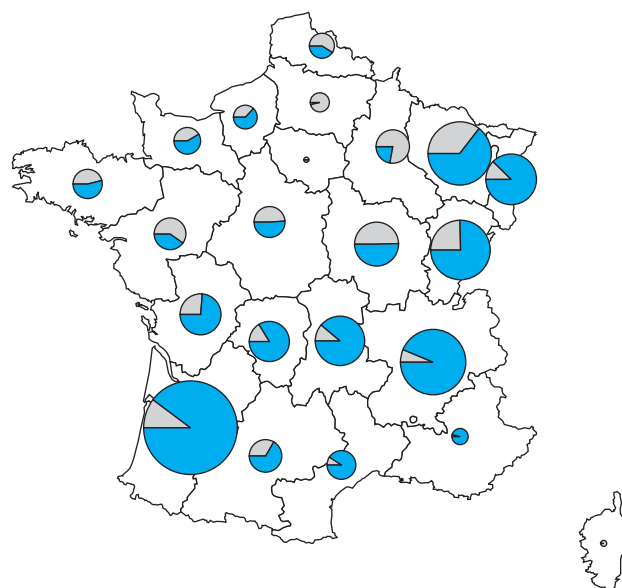
La production de sciages en 2002 s'élève à 9,9 millions de m³, ce qui place la France au quatrième rang de l'Union européenne, ex-aequo avec l'Autriche. Elle subit une chute de 6 % par rapport à 2001 ; la fragilisation des entreprises après les tempêtes a aggravé les difficultés conjoncturelles. La baisse est toutefois plus accentuée sur les feuillus (- 10 %) que sur les résineux (- 5 %). Les évolutions les plus fortes concernent le peuplier (- 15 %), le hêtre (- 11 %), le pin maritime (-10 %), le sapin-épicéa (- 9 %) et le chêne (- 8 %). Seul le douglas progresse (+ 23 %). La production de merrains s'accroît de 14 % en dépit d'un tassement des exportations en fin d'année.

Malgré une dégradation en fin d'année, le solde de la balance commerciale des sciages sur l'ensemble de l'année 2002, tout en restant négatif, s'améliore de 5 % par rapport à l'année précédente, les importations se réduisant plus que les exportations. Le solde des sciages feuillus tempérés, toujours positif, progresse de 46 à 74 millions d'euros. Celui des sciages tropicaux, bien que négatif, s'améliore de 170 à 149 millions d'euros. En revanche, le solde des sciages résineux, poids lourd du déficit, se dégrade de 380 à 403 millions d'euros.

Les données de la production de sciages sont issues de l'enquête annuelle de branche sciage, rabotage, ponçage, imprégnation du bois, gérée conjointement par le SCEES et les directions régionales de l'agriculture et de la forêt. Elle interroge les scieurs sur les volumes produits par essence, par sondage dans trois régions, et de manière exhaustive dans les autres.

PRÈS DE 20 % DES VOLUMES SCIÉS EN AQUITAINE

Volume en milliers de m³



SCEES Agreste, année 2002

UNE PRODUCTION EN BAISSÉ

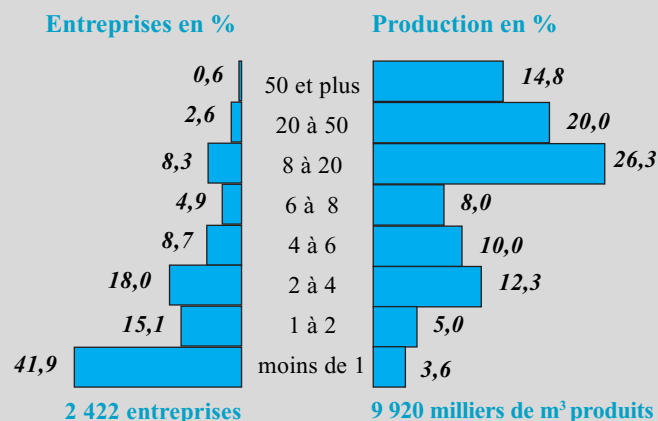
En milliers de m³

	2000	2001	2002
Feuillus	2 497	2 354	2 116
dont : - chênes	948	967	888
- hêtre	721	623	556
- peupliers	534	497	422
- feuillus précieux	99	95	79
Tropicaux	234	219	212
Merrains	65	70	80
Résineux	7 568	7 714	7 329
dont : - sapin-épicéa	3 784	3 889	3 570
- pin maritime	2 258	2 143	1 933
- pin sylvestre	699	694	719
- douglas	472	658	810
Total (y.c. bois sous rails)	10 536	10 517	9 920

SCEES Agreste

UNE PRODUCTION PEU CONCENTRÉE

Classes de production en milliers de m³



SCEES Agreste, année 2002

Scieries : un univers de petites entreprises

En 2002, les sciages concernent 2 420 entreprises. Celles produisant moins de 2 000 m³ (57 % d'entre elles) réalisent 9 % du volume, alors que celles qui produisent plus de 6 000 m³ (16 %) en fournissent 69 %.

Le mouvement de concentration engagé depuis de longues années a marqué le pas en 2002. Alors que les petites entreprises (moins de 2 000 m³) se maintenaient en nombre et en part de marché, les grosses (plus de 8 000 m³) ont souffert de la crise économique. C'est dans cette classe, dont la part de marché s'est contractée sensiblement, que les disparitions ont été les plus nombreuses. Les

scieries moyennes produisant entre 2000 et 8000 m³ ont le mieux tiré leur épingle du jeu : leur nombre est resté stable et leur part de marché a progressé.

La spécialisation des entreprises

Les entreprises sont spécialisées. La majorité des sciages de conifères, souvent des produits standardisés, est produite par des unités importantes (10 000 m³ par an et plus). Les sciages de feuillus, qui doivent de plus en plus s'adapter aux besoins de chaque client (prédébites), sont plutôt fournis par des entreprises de taille moyenne (1 000 à 6 000 m³ par an). Les produits à haute valeur ajoutée (merrains et sciages de noyer) relèvent de petites entreprises.

Panneaux de bois

Nomenclature
d'activités
françaises
20.2Z

Des entreprises performantes

RÉSULTATS ET PERFORMANCES

(entreprises de 20 salariés et plus)

Nombre d'entreprises		79
Effectif employé		9 739
Chiffre d'affaires hors taxes	M€	1 736,3
Investissements	M€	76,6
Taux de valeur ajoutée	%	23,3
Taux d'exportation	%	35,7
Taux d'investissement	%	18,9
Taux de marge	%	22,4
Taux de profitabilité	%	- 12,3

SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002

L'industrie française des panneaux occupe le deuxième rang européen derrière l'Allemagne. Issues d'une structure familiale, ces sociétés s'intègrent à des groupes français et surtout étrangers.

Le secteur des panneaux comprend un petit nombre d'entreprises, en majorité de taille moyenne (123 salariés contre 71 dans l'ensemble du travail du bois). Le chiffre d'affaires représente 25 % de l'ensemble du travail du bois (n.c scieries). C'est le secteur le plus concentré : les quatre premières entreprises représentent 23 % des effectifs de la branche.

L'intensité capitalistique, mesurée par les immobilisations corporelles par personne, est en augmentation et atteint en 2002, 140 k€, se trouvant ainsi à mi-chemin entre le travail du bois 63 k€ et le papier carton 249 k€. Après la vague d'investissements des années 2000 et 2001, ceux-ci régressent en 2002 ; près d'un tiers est essentiellement réalisé par les entreprises de plus de 250 salariés. Les entreprises de ce secteur restent dynamiques à l'exportation. Elles réalisent plus de la moitié des échanges commerciaux de l'ensemble du travail du bois.

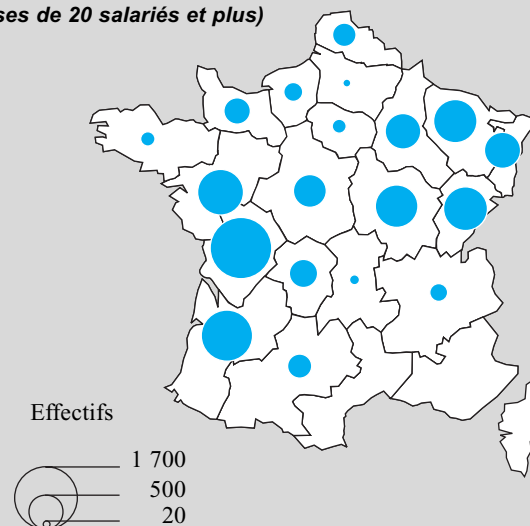
Avec 41 % des effectifs, dont 12 % en Aquitaine, les entreprises sont surtout situées sur la façade atlantique. L'Est est la seconde région d'implantation, au cœur des forêts vosgienne et jurassienne.

L'industrie des panneaux comprend la fabrication de contreplaqués, panneaux de particules, panneaux de fibres, panneaux latés et lamellés-collés et bois de placage.

Ces produits sont destinés principalement au bâtiment, à l'ameublement, à l'emballage et à l'affichage.

IMPLANTATION SURTOUT À L'OUEST

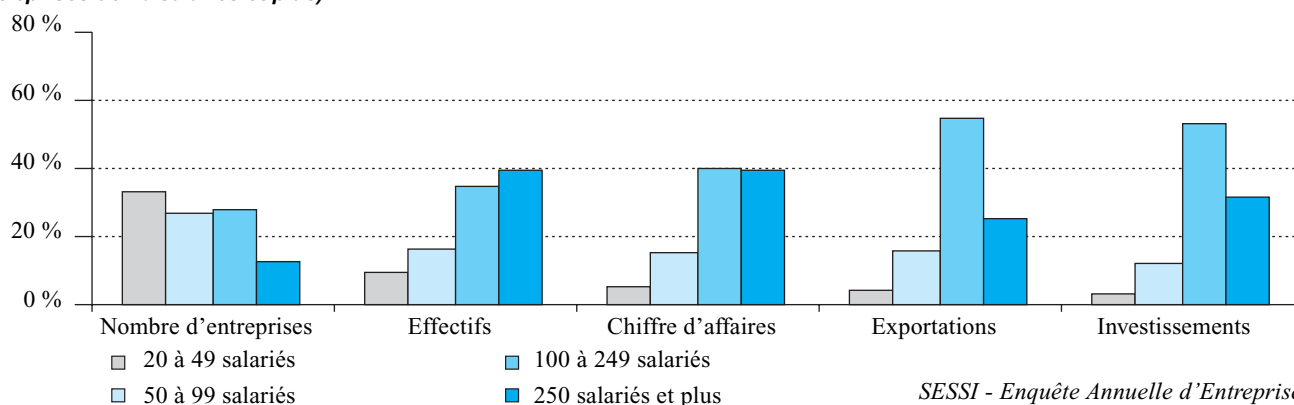
(entreprises de 20 salariés et plus)



SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002

40 % DES ENTREPRISES DE PLUS DE 100 SALARIÉS RÉALISENT PRÈS DE 80 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES EXPORTATIONS

(entreprises de 20 salariés et plus)

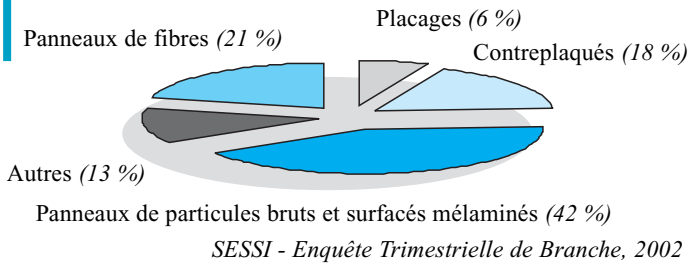


SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002

LES PANNEAUX DE PARTICULES DOMINENT

(entreprises de 20 salariés et plus)

Facturations : 1 586 millions d'euros



Les panneaux de particules (bruts et surfacés mélaminés) représentent 42 % de la production totale de panneaux. Ceux-ci sont destinés principalement aux meubles de cuisine et de salle de bains. Ils sont également utilisés pour les revêtements de sols. La production de panneaux de fibres progresse un peu plus chaque année et représente, en 2002, 21 % de la production totale des panneaux, en valeur.

La production de contreplaqués est en diminution en France. Elle est toujours concurrencée par les contreplaqués en provenance d'Indonésie et de Finlande. Depuis 2002, les contreplaqués d'okoumé provenant de Chine, qui sont environ 25 % moins chers, arrivent sur le marché européen (importations : 2,6 millions d'euros en 2002 et 6 millions d'euros en 2003). Les industriels font la promotion de l'utilisation de ce type de panneaux de bois en extérieur. En effet, grâce à leur légèreté et leur résistance, ils peuvent être utilisés pour des surélévations de bâtiments.

Si les exportations de l'ensemble des panneaux représentent 40 % des exportations globales du travail du bois, elles diminuent depuis 1999. Le commerce extérieur, tiré par les particules et les fibres, reste néanmoins excédentaire.

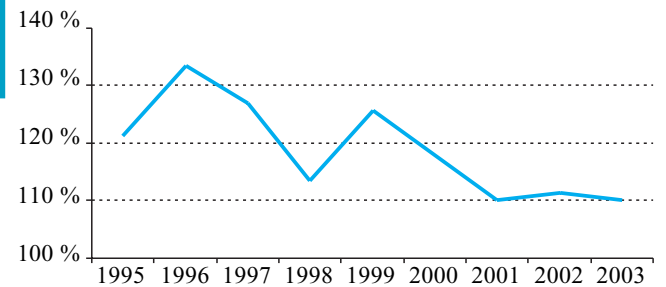
LA FRANCE EN SECONDE POSITION DANS L'UNION EUROPEENNE

en milliers de m ³	Année 2001	Année 2002
Union européenne (15)	44 035	44 859
Allemagne	13 492	13 758
France	5 527	5 593
Italie	5 398	5 520
Espagne	4 833	5 030
Autriche	3 019	3 420
Royaume-Uni	3 255	2 917
Belgique	2 647	2 758
Finlande	1 796	1 860
Portugal	1 243	1 250
Suède	881	850
Irlande	734	700

FAO - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

UN TAUX TOUJOURS EXÉDENTAIRE

Taux de couverture : 110 % en 2003

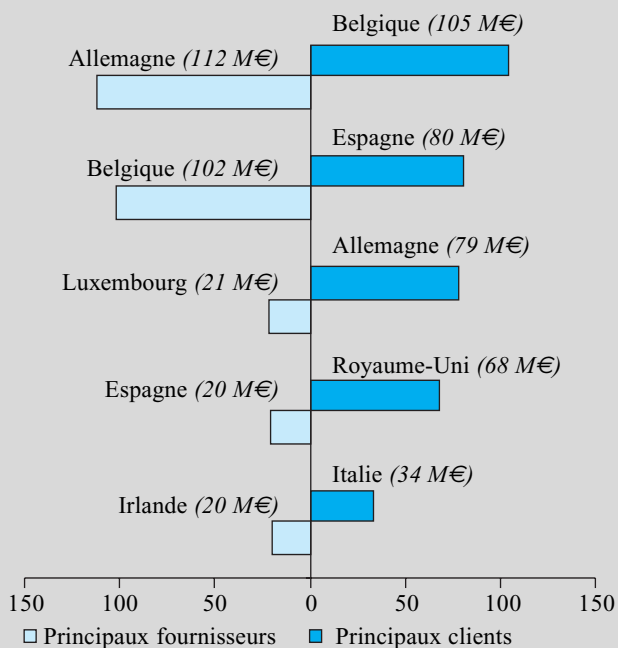


Douanes

PARTICULES ET FIBRES : DES FLUX EUROPÉENS

Importations totales :
352 millions d'euros

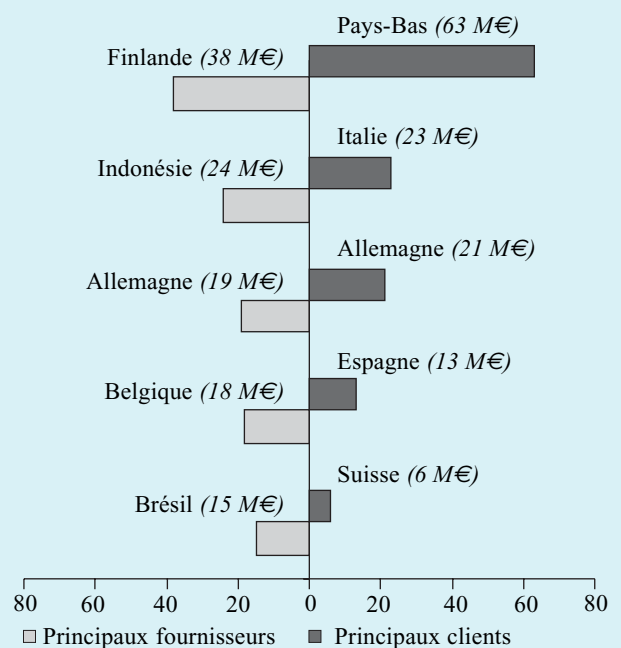
Exportations totales :
482 millions d'euros



CONTREPLAQUÉS : DES ÉCHANGES MONDIAUX

Importations totales :
191 millions d'euros

Exportations totales :
146 millions d'euros



Charpentes et menuiseries

Nomenclature
d'activités
françaises
20.3Z

Un secteur très atomisé et très diversifié

Le secteur des charpentes et menuiseries réalise 42 % du chiffre d'affaires et emploie 36 % des effectifs du travail du bois.

C'est un secteur très atomisé : deux tiers des entreprises emploient moins de 50 salariés. Cette faible taille les pénalise à l'exportation puisque leurs ventes à l'étranger n'atteignent que 3,6 % du chiffre d'affaires. De plus, il est difficile de pénétrer le marché car chaque pays de l'Union européenne a ses spécificités de fabrication pour les portes, fenêtres et escaliers (vitrages, finitions).

Le poids des petites entreprises de moins de 20 salariés est très important. En effet, dans l'ensemble du secteur, toutes tailles confondues, elles emploient 28 % des effectifs et génèrent un cinquième du chiffre d'affaires. Leur poids est également important dans l'ensemble des petites entreprises du travail du bois, puisqu'il représente près de 40 % des effectifs et du chiffre d'affaires.

Ce secteur est caractérisé par son taux de productivité (chiffre d'affaires par personne) supérieur à l'ensemble du travail du bois : 158 k€ contre 144 k€, et par sa capacité d'autofinancement, qui, rapportée aux investissements, augmente tous les ans et atteint 258 % contre 161 % pour le travail du bois.

Les entreprises sont principalement situées dans l'ouest de la France : Pays de la Loire, Bretagne, Aquitaine, Poitou-Charentes regroupent 41 % des effectifs.

Pour répondre à une plus large clientèle, certaines entreprises de la menuiserie diversifient leur activité ; elles fabriquent des huisseries en PVC ou en composite bois-aluminium.

RÉSULTATS ET PERFORMANCES

(entreprises de 20 salariés et plus)

Nombre d'entreprises		256
Effectif employé		18 937
Chiffre d'affaires hors taxes	M€	2 995,1
Investissements	M€	97,4
Taux de valeur ajoutée	%	27,8
Taux d'exportation	%	3,6
Taux d'investissement	%	11,7
Taux de marge	%	33,4
Taux de profitabilité	%	16,9

SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002

DIVERSIFICATION DES ENTREPRISES DE LA MENUISERIE BOIS

(entreprises de 20 salariés et plus fabriquant des fenêtres, des portes menuisées et des volets)

	Ventes en %	
	Année 2002	Année 1997
Fabrication de menuiseries en bois (20.3Z)	74,7	79,9
Fabrication de menuiseries plastiques (25.2E)	10,4	6,3
Fabrication de menuiseries métalliques (28.1C)	3,3	1,1
Commerce de gros de bois et de produits dérivés (51.5E)	6,2	8,8
Autres branches	5,3	3,9

SESSI - Enquêtes Annuelles d'entreprises

DISPERSION ET PERFORMANCES

(entreprises de 20 salariés et plus)

Indicateurs et ratios en %	Ensemble du secteur	PMI * du secteur	25 % des PMI ont un ratio inférieur ou égal à	50 % des PMI ont un ratio supérieur à	25 % des PMI ont un ratio supérieur à
Taux de valeur ajoutée	28	33	31	38	44
Taux d'exportation	4	5	0	0	1
Taux d'investissement	12	9	3	6	13
Taux de marge	33	22	12	18	28
Taux d'autofinancement	258	151	58	149	446

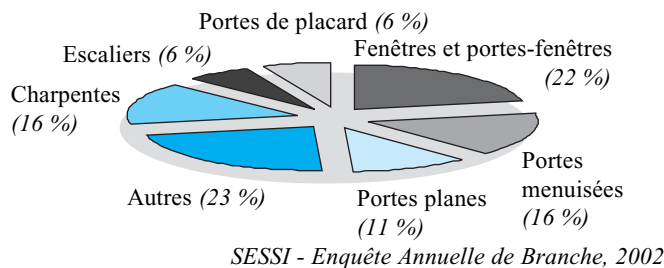
* PMI : 20 à 499 salariés

SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002

PRINCIPAUX PRODUITS

(entreprises de 20 salariés et plus)

Facturations : 1 875 millions d'euros



Les menuisiers disposent d'un nouvel agrément concernant la conformité des performances thermiques des fenêtres-bois (y.c sur-mesure) ce qui devrait leur permettre d'accroître leur accessibilité au marché de la construction des maisons individuelles.

Certaines entreprises qui fabriquent des fenêtres-bois se sont regroupées pour essayer de mettre en place une stratégie afin d'améliorer leur image et de développer des produits de plus en plus performants et écologiques. Elles intègrent des traitements de finition plus respectueux pour l'environnement, et anticipent une réglementation interdisant l'utilisation des peintures classiques avec solvants. Les entreprises espèrent des retombées de l'accord cadre bois-construction de 2001 qui vise à augmenter l'emploi du bois dans la construction d'environ 25 % en 10 ans.

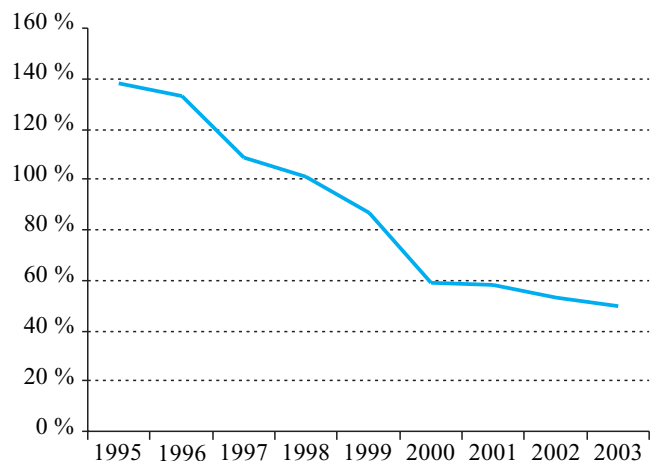
Les menuiseries en bois sont pénalisées par leur prix par rapport au PVC sur le marché du neuf, excepté pour la porte d'entrée qui est culturellement et traditionnellement en bois. Par contre, les huisseries en bois sont parfaitement adaptées pour le marché de la rénovation qui impose du sur-mesure.

La fabrication des charpentes, qui est liée au marché du bâtiment, a bénéficié de la progression de la vente des logements neufs en 2002.

Dans le domaine de la charpente, certaines entreprises se regroupent pour pouvoir acquérir un centre d'usinage automatisé à commande numérique et augmenter ainsi leur productivité en diminuant le coût d'investissement.

EFFONDREMENT DE LA BALANCE COMMERCIALE

Taux de couverture : 49,8 % en 2003

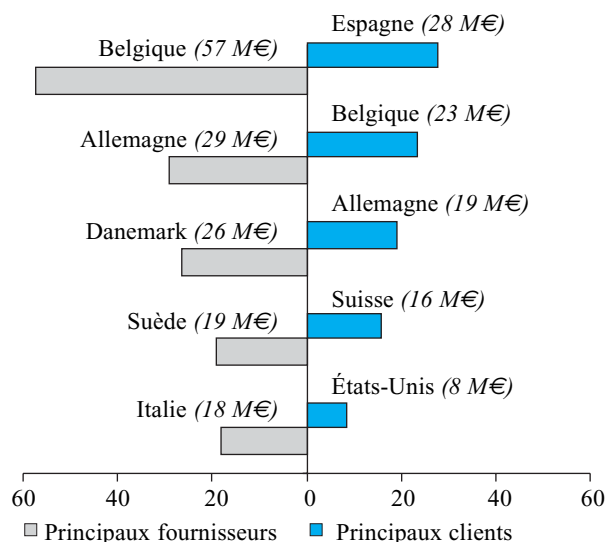


Douanes

DES ÉCHANGES ESSENTIELLEMENT EUROPÉENS

Importations totales :
286 millions d'euros

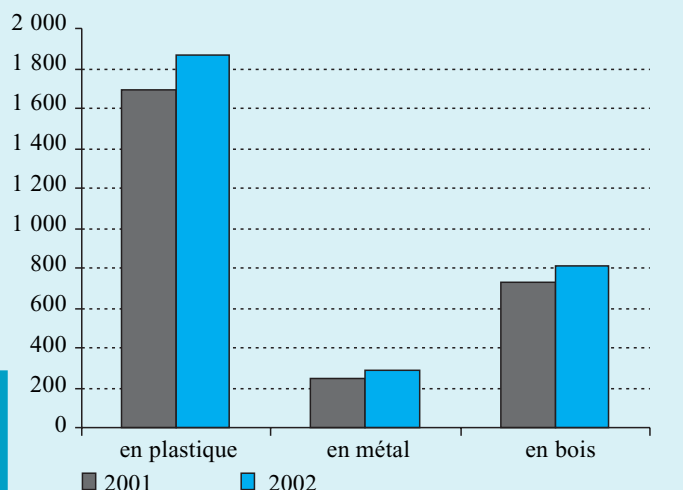
Exportations totales :
151 millions d'euros



Douanes, 2002

LE BOIS FACE À SES CONCURRENTS

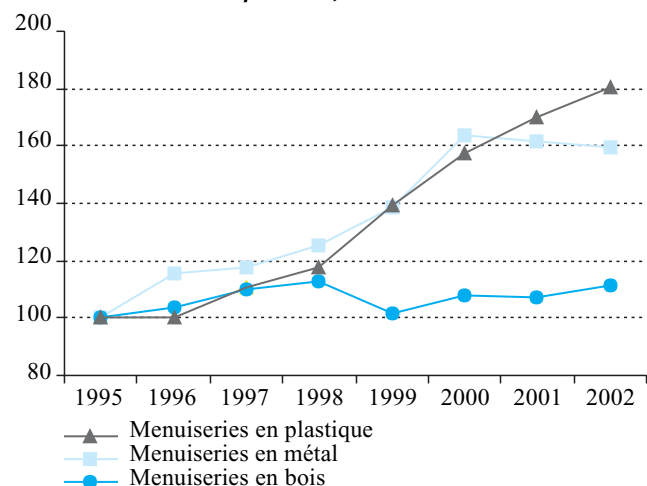
Facturations des menuiseries en millions d'euros



SESSI - Enquêtes Annuelles de Branche

LE PVC DOMINE, LE BOIS RÉSISTE

Indice d'évolution des quantités, base 1995



SESSI - Enquêtes Annuelles de Branche

Emballages en bois

Nomenclature
d'activités
françaises
20.4Z

Une activité essentiellement artisanale

Ce secteur est constitué principalement de petites entreprises : deux tiers d'entre-elles emploient moins de 50 salariés et génèrent 42 % du chiffre d'affaires.

L'artisanat est également très développé puisqu'il représente 77 % du nombre total des sociétés toutes tailles confondues et génère 27 % du chiffre d'affaires global. Parmi toutes les entreprises du travail du bois de moins de 20 salariés, celles de l'emballage totalisent 30 % du chiffre d'affaires et sont surtout implantées dans trois régions : Rhône-Alpes, Aquitaine et Ile-de-France.

L'emballage en bois ne représente que 9 % du chiffre d'affaires de l'ensemble de la filière emballage, le papier carton ayant une place prépondérante (32 %). Cette industrie des emballages qui est un sous ensemble des biens intermédiaires, ne réalise pas les mêmes résultats. Le chiffre d'affaires par personne, même s'il progresse, est inférieur à celui des biens intermédiaires (respectivement 118 k€ contre 176 k€). Le taux d'investissement reste également en deçà : 9,9 % contre 14,4 %. Pour leurs investissements, les entreprises de ce secteur ont deux fois plus recours au crédit-bail que dans les biens intermédiaires (15 % contre 7 %). À l'exportation, les entreprises continuent leurs efforts puisque, en 2002, leurs ventes sur les marchés extérieurs représentent 22 % du chiffres d'affaires et sont légèrement supérieures à celles de la filière emballage, 20 %.

Les unités de production sont majoritairement implantées dans l'ouest, près des zones maraîchères (Aquitaine, Pays de Loire, Bretagne, Basse Normandie, Poitou-Charentes). Ces régions regroupent 40 % des effectifs du secteur.

RÉSULTATS ET PERFORMANCES

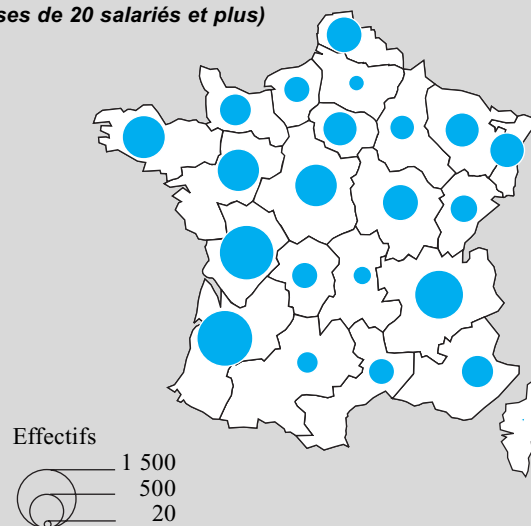
(entreprises de 20 salariés et plus)

Nombre d'entreprises		231
Effectif employé		13 061
Chiffre d'affaires hors taxes	M€	1 549,3
Investissements	M€	49,9
Taux de valeur ajoutée	%	32,4
Taux d'exportation	%	22,6
Taux d'investissement	%	9,9
Taux de marge	%	28,5
Taux de profitabilité	%	12,8

SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002

PRÉSENCE SURTOUT À L'OUEST

(entreprises de 20 salariés et plus)



SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002

DISPERSION ET PERFORMANCES

(entreprises de 20 salariés et plus)

Indicateurs et ratios en %	Ensemble du secteur	PMI * du secteur	25 % des PMI ont un ratio inférieur ou égal à	50 % des PMI ont un ratio supérieur à	25 % des PMI ont un ratio supérieur à
Taux de valeur ajoutée	32	32	28	36	42
Taux d'exportation	23	24	0	1	13
Taux d'investissement	10	10	3	6	13
Taux de marge	29	30	8	17	32
Taux d'autofinancement	171	172	36	154	420

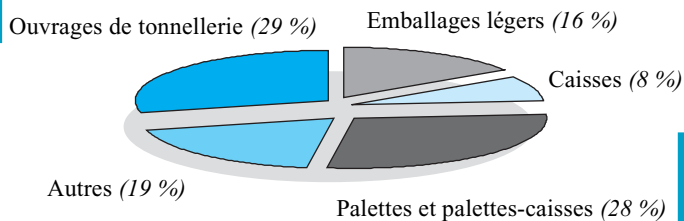
* PMI : 20 à 499 salariés

SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002

PRINCIPAUX PRODUITS

(entreprises de 20 salariés et plus)

Facturations : 1 389 millions d'euros



SESSI - Enquête Annuelle de Branche, 2002

L'industrie de l'emballage en bois est destinée à l'agro-alimentaire pour les emballages légers et les ouvrages de tonnellerie, et aux secteurs du transport et de la logistique pour les palettes et les caisses-palettes. Elle est étroitement liée à la santé de l'industrie.

Dans un secteur où les marges sont faibles, les entreprises de l'emballage doivent répondre aux exigences de leurs clients pour faciliter les opérations logistiques et proposer un emballage de protection adapté. Certaines sociétés réalisent la fabrication de l'emballage ainsi que le conditionnement. Elles vont devoir aussi répondre à la nouvelle norme phyto-sanitaire qui vise à empêcher l'importation d'organismes nuisibles vivants, en imposant un marquage spécifique, excepté pour les emballages légers.

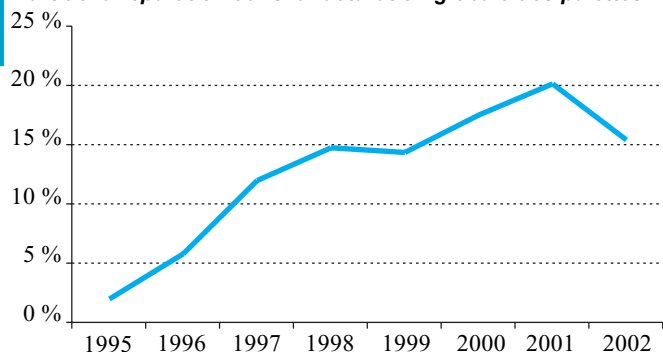
La fabrication de caisses, palettes et caisses-palettes génère le chiffre d'affaires le plus important, soit 36 % des facturations totales. L'activité de réparation de palettes représente 16 % des facturations.

Les échanges commerciaux sont largement bénéficiaires grâce à l'exportation de tonneaux, les États-Unis étant le principal client. Par contre, le taux de couverture des palettes est déficitaire (51 %). Les exportations régressent de 9 % par rapport à 2000.

RÉPARATION : UNE ACTIVITÉ NON NÉGLIGEABLE

(entreprises de 20 salariés et plus)

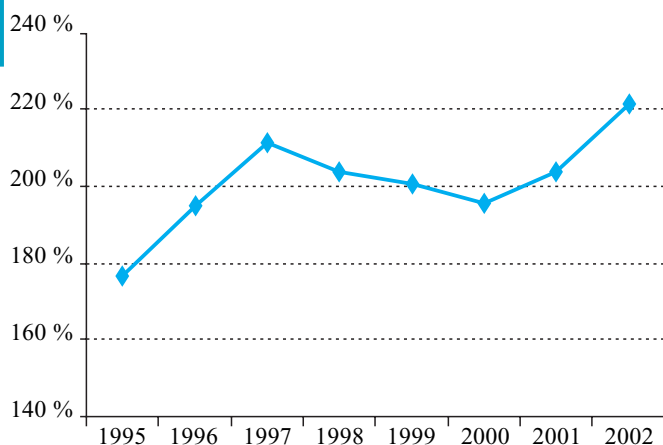
Part de la réparation dans la facturation globale des palettes



SESSI - Enquêtes Annuelles de Branche

BALANCE COMMERCIALE EXCÉDENTAIRE GRÂCE À L'EXPORTATION DES TONNEAUX

Taux de couverture : 222,2 % en 2003

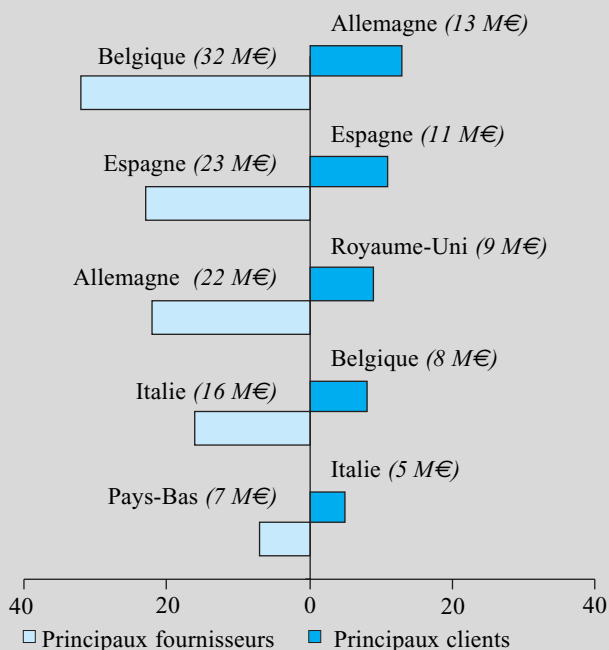


Douanes

PALETTES, CAISSES-PALETTES : UNE ACTIVITÉ DÉFICITAIRE

Importations totales :
122 millions d'euros

Exportations totales :
63 millions d'euros

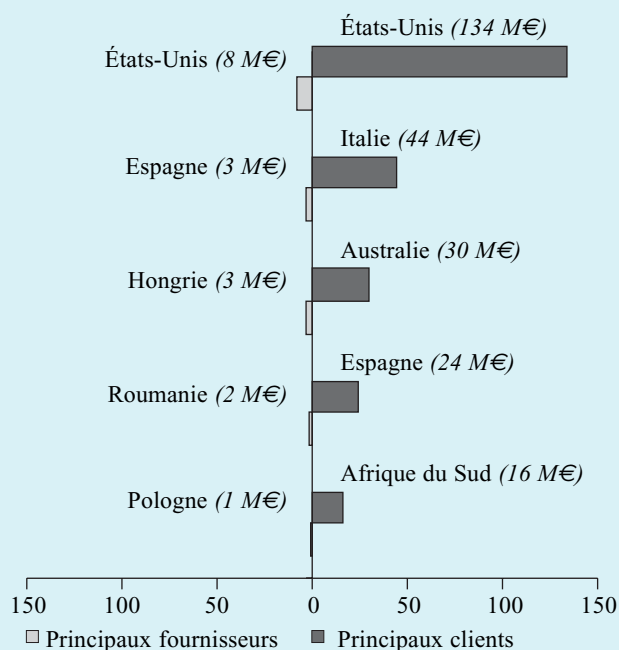


Douanes, 2002

TONNELLERIE : LES ÉTATS-UNIS, PRINCIPAL CLIENT

Importations totales :
22 millions d'euros

Exportations totales :
298 millions d'euros



Douanes, 2002

Sièges en bois

Nomenclature
d'activités
françaises
partie du 36.1A

Des petites entreprises aux performances disparates

RÉSULTATS ET PERFORMANCES (entreprises de 20 salariés et plus)

L'industrie du siège « en bois » regroupe les chaisiers, les carcassiers et les fabricants de fauteuils et canapés. Leur répartition géographique est plus concentrée pour les chaisiers et les carcassiers que pour les fabricants de fauteuils et canapés. Si les entreprises de moins de 20 salariés sont localisées sur l'ensemble de l'héxagone, les plus importantes sont regroupées à l'est de la France.

La structure industrielle est très atomisée puisque 55 % des entreprises emploient moins de 50 salariés. Sur les 9 entreprises de plus de 250 salariés, 7 sont des fabricants de fauteuils et canapés. Ces derniers regroupent 80 % des effectifs de l'ensemble de l'industrie du siège et réalisent plus de 80 % du chiffre d'affaires, des exportations et des investissements. Les trois populations affichent des performances très proches, excepté les chaisiers qui présentent un taux de marge faible et un taux de profitabilité négatif. Pour ces produits la concurrence est très vive. Les entreprises se recentrent sur leur cœur de métier pour rester compétitives. En raison de la spécificité de ces produits, le processus de fabrication ne peut pas être automatisé et requiert une main-d'œuvre nombreuse et qualifiée. En conséquence, une part importante de la valeur ajoutée est affectée aux rémunérations et elle atteint même 95 % pour un quart des entreprises. Pour 25 %

	Sièges en bois	Fauteuils et canapés	Chaises	Carcasses
Nombre d'entreprises	85	50	20	15
Effectif employé	11 500	9 215	1 222	1 063
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 994,1	819,5	102,4	72,2
Investissements	M€ 26,1	21,2	2,0	2,9
Taux de valeur ajoutée	% 33,1	32,3	32,4	44,1
Taux d'exportation	% 16,5	16,3	15,1	21,5
Taux d'investissement	% 7,9	8,0	5,9	9,2
Taux de marge	% 13,1	13,9	4,5	14,8
Taux de profitabilité	% 3,2	5,6	- 13,7	0,3

SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002

LES DEUX RÉGIONS LEADERS RÉALISENT PLUS D'UN TIERS DU CHIFFRE D'AFFAIRES

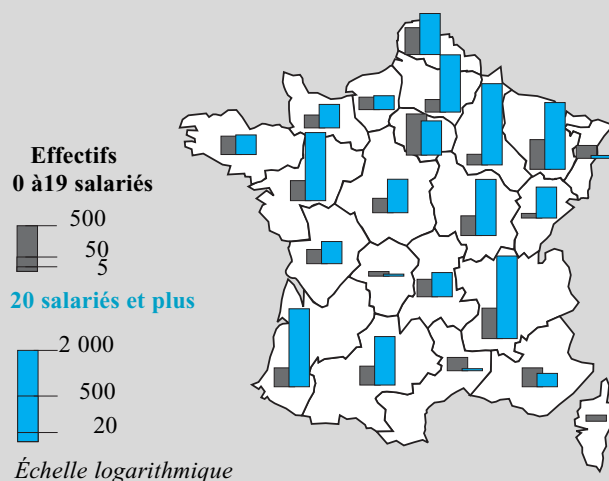
	Effectif salarié	Chiffre d'affaires h.t. en M€	Valeur ajoutée h.t. en M€	Investis- sements en M€
Région Rhône-Alpes	1 976	189,5	68,3	10,5
Entreprises :				
de plus de 20 salariés	1 754	170,4	60,4	10,0
de moins de 20 salariés	222	19,1	7,9	0,5
Région Aquitaine	1 922	174,4	52,3	4,4
Entreprises :				
de plus de 20 salariés	1 836	167,6	49,6	4,1
de moins de 20 salariés	86	6,9	2,7	0,3

Entreprises du siège en bois employant au moins 80 % de leurs effectifs dans ces régions.

SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002 - BIC

FORTE IMPLANTATION DANS L'EST

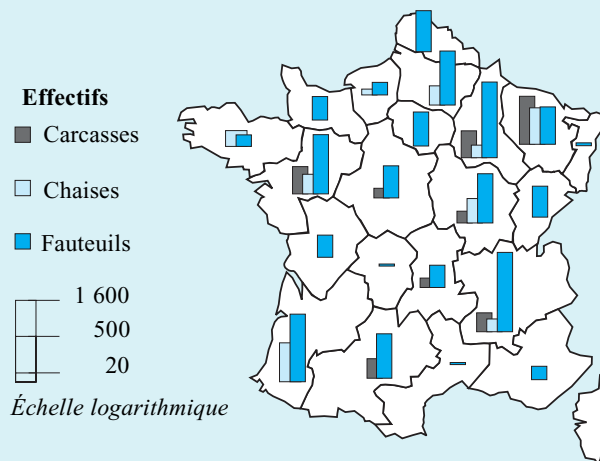
(toutes entreprises)



SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002 - BIC

DES SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

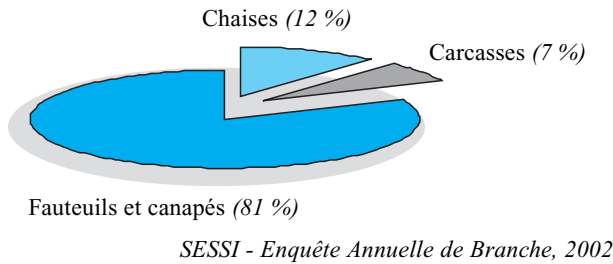
(entreprises de 20 salariés et plus)



SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002 - BIC

UNE PLACE PRÉPONDÉRANTE POUR LE REMBOURRÉ

(entreprises de 20 salariés et plus)
Facturations : 892 millions d'euros



des carcassiers, la valeur ajoutée représente 62 % du chiffre d'affaires, ce qui traduit l'existence d'un processus de production comportant une part importante de transformation des produits dans le cycle de production, exemple la scierie intégrée en amont.

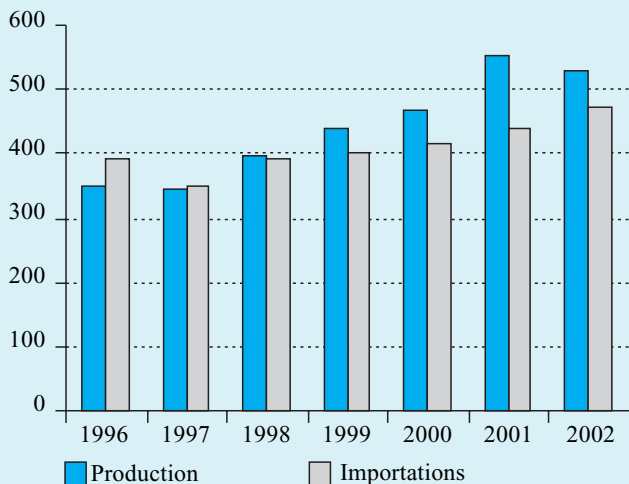
Deux segments caractérisent le marché : les produits rembourrés ou non d'une part, et le marché domestique ou professionnel d'autre part. Le bois entre dans la composition de la quasi totalité des sièges domestiques, alors que le métal est le matériau privilégié pour les sièges professionnels.

Les fauteuils et canapés maintiennent leur position prépondérante sur le marché du siège alors que les chaises reculent au profit des carcasses. La production française de sièges a augmenté de 2,5 % sur les deux dernières années, avec plus 3 % pour le siège rembourré, un doublement des carcasses et une diminution de 25 % pour les chaises. La distribution exerce toujours une pression très forte sur les fabricants à la fois par leurs exigences sur la qualité mais aussi et surtout sur les prix.

Si la concurrence étrangère s'est stabilisée en 2001, le déficit de la balance commerciale s'amplifie en 2003, et le taux de couverture des échanges atteint désormais 23 %. Les importations ont augmenté de 6 % et les exportations ont reculé de 13 % sur les deux dernières années. Alors que le montant des importations correspond à 69 % de la production, il atteint 90 % dans le siège rembourré.

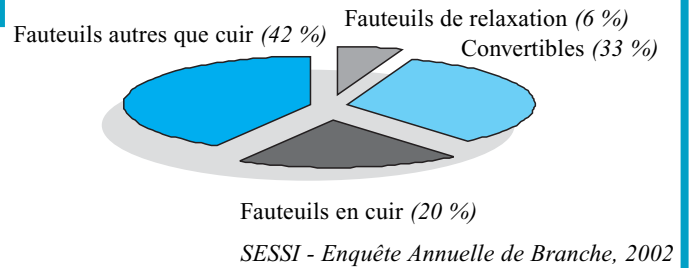
LE SIÈGE REMBOURRÉ TRÈS CONCURRENCÉ

En millions d'euros



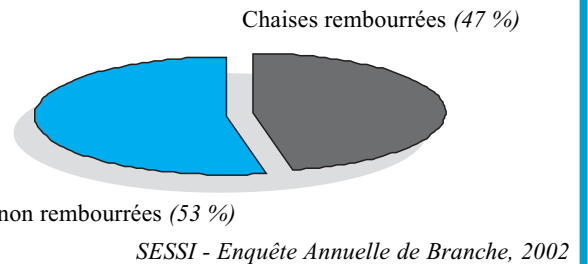
LES PRODUITS HAUT DE GAMME COUVRENT UN QUART DU MARCHÉ

(entreprises de 20 salariés et plus)
Facturations : 725 millions d'euros



LES CHAISES PAILLÉES ET CANNELÉES S'IMPOSENT

(entreprises de 20 salariés et plus)
Facturations : 104 millions d'euros

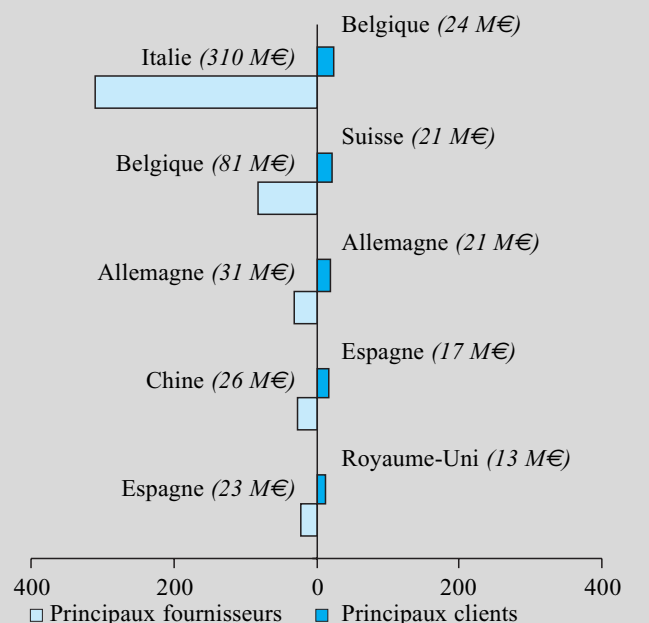


Les importations de ce dernier, qui représentent 80 % des flux entrants proviennent majoritairement d'Italie. Les chaises proviennent toujours d'Italie talonnée par les pays d'Asie. Les parties de sièges en bois encore d'origine roumaines et italiennes voient l'émergence de la concurrence tunisienne et marocaine. La distribution assure intégralement les importations de fauteuils et canapés, les fabricants de meublants un quart des chaises et les fabricants de chaises la totalité des carcasses.

UN DÉFICIT CHRONIQUE IMPUTABLE À L'ITALIE

Importations totales :
622 millions d'euros

Exportations totales :
143 millions d'euros



Meubles en bois de bureau et de magasin

Nomenclature
d'activités
françaises
partie du 36.1C

Ce secteur est composé de deux populations distinctes : le meuble de bureau et le meuble de magasin. Ces secteurs sont très atypiques au sein de l'ameublement car leur clientèle finale n'est pas le consommateur traditionnel. En effet, les meubles de bureau et de magasin s'adressent aux entreprises, aux institutionnels (collectivités locales, administrations centrales ...) et aux distributeurs. Les stratégies de vente sont donc très différentes et très contraignantes. Elles sont soit soumises aux procédures de passation des marchés, soit réalisées par l'intermédiaire d'architectes, de sièges sociaux ou de centrales d'achat.

Une clientèle plus institutionnelle

RÉSULTATS ET PERFORMANCES (toutes entreprises)

Nombre d'entreprises	
Effectif employé	
Chiffre d'affaires hors taxes	M€
Investissements	M€
Taux de valeur ajoutée	%
Taux d'exportation	%
Taux d'investissement	%
Taux de marge	%
Taux de profitabilité	%

	Bureau en bois	Magasin en bois	TOTAL plus de 20 salariés	TOTAL moins de 20 salariés
Nombre d'entreprises	15	67	82	450
Effectif employé	2 336	2 697	5 033	2 769
Chiffre d'affaires hors taxes	246,3	246,8	493,1	277,6
Investissements	9,4	5,3	14,7	9,2
Taux de valeur ajoutée	32,7	37,8	35,2	39,1
Taux d'exportation	7,4	10,4	8,9	-
Taux d'investissement	11,7	5,7	8,5	8,5
Taux de marge	11,8	14,2	13,1	20,0
Taux de profitabilité	- 3,6	3,6	0,3	-

SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002 - BIC

DISPERSION ET PERFORMANCES (entreprises de 20 salariés et plus)

Indicateurs et ratios en %	BUREAU		
	Ensemble du secteur	25 % des PMI ont un ratio inférieur ou égal à	25 % des PMI ont un ratio supérieur à
Taux de valeur ajoutée	33	33	44
Taux d'exportation	7	2	11
Taux d'investissement	12	2	21
Taux de marge	12	- 11	24
Taux d'autofinancement	32	- 43	150

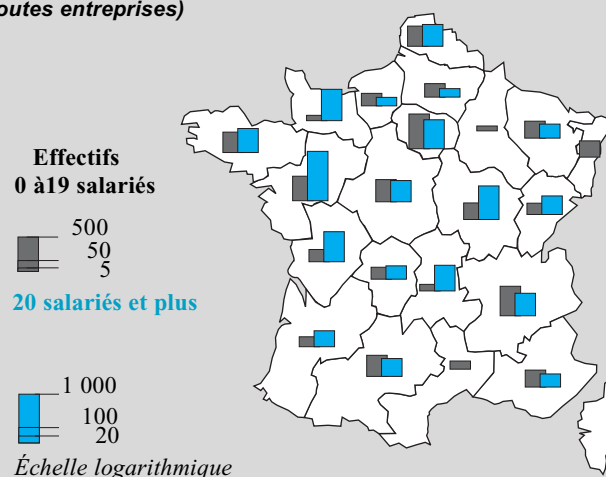
Indicateurs et ratios en %	MAGASIN		
	Ensemble du secteur	25 % des PMI ont un ratio inférieur ou égal à	25 % des PMI ont un ratio supérieur à
Taux de valeur ajoutée	38	34	49
Taux d'exportation	10	0	5
Taux d'investissement	6	2	8
Taux de marge	14	6	23
Taux d'autofinancement	83	0	366

PMI : 20 à 499 salariés

SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002

L'ARTISANAT PRÉFÈRE L'ILE-DE-FRANCE, PROCHE DES SIÈGES SOCIAUX ET DE LA DISTRIBUTION

(toutes entreprises)



SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002 - BIC

ÉCART IMPORTANT ENTRE LES DEUX RÉGIONS LEADERS

	Effectif salarié	Chiffre d'affaires h.t. en M€	Valeur ajoutée h.t. en M€	Investis- sements en M€
Région Pays de la Loire	1 148	113,4	35,9	3,4
Entreprises :				
de plus de 20 salariés	895	87,2	26,7	2,3
de moins de 20 salariés	253	26,3	9,1	1,1
Région Bourgogne	418	43,6	16,1	0,7
Entreprises :				
de plus de 20 salariés	302	29,0	10,8	0,3
de moins de 20 salariés	116	14,6	5,3	0,4

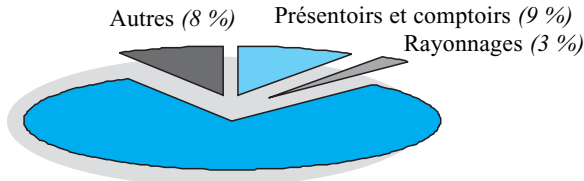
Entreprises du meuble en bois employant au moins 80 % de leurs effectifs dans ces régions.

SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002 - BIC

UNE ACTIVITÉ ARTISANALE NÉCESSITANT DU SUR MESURE DANS LE MEUBLE DE MAGASIN

(entreprises de 20 salariés et plus)

Facturations : 252 millions d'euros



Mobilier sur mesure pour agencement de magasin (80 %)

SESSI - Enquête Annuelle de Branche, 2002

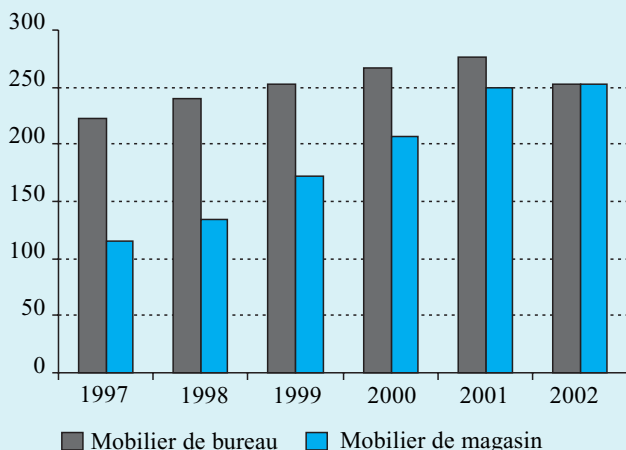
Ces deux familles regroupent moins de cent entreprises dont 80 % emploient moins de 50 salariés et enregistrent des performances peu différentes. L'artisanat occupe une position prépondérante avec des effectifs et un chiffre d'affaires qui équivalent à plus de la moitié de ceux des entreprises industrielles. Cet artisanat relève essentiellement des activités liées au magasin. Les quelques écarts de performances entre le bureau et le magasin, au sein des entreprises de plus de 20 salariés, se justifient de par la nature même du métier. En effet, le meuble de magasin travaillant principalement le « sur mesure » avec des prescripteurs, nécessite moins d'investissements que le meuble de bureau qui traite les grandes séries. De même, le marché du magasin est national alors que le mobilier de bureau s'exporte. Le meuble de bureau, quant à lui, connaît des difficultés importantes depuis deux années du fait de la conjoncture économique défavorable.

Les meubles de magasin en bois sont destinés à aménager les boutiques alors que les meubles en métal équipent les grandes surfaces (présentoirs, comptoirs, rayonnages). Le meuble de bureau en bois s'oriente plus naturellement vers le mobilier scolaire, les professions libérales et les sièges sociaux, sachant que nombre de bureaux sont désormais bi-matériau, avec un bâti métallique et un dessus en bois. Dans ce cas, les entreprises sont classées en fonction de leur cœur de métier, métallier ou ébéniste.

Après avoir enregistré une croissance forte et régulière depuis plusieurs années, grâce aux produits de l'agencement, la production de meubles de magasin stagne entre 2001 et 2002. Le meuble de

UNE CONJONCTURE DIFFICILE POUR LE BUREAU

En millions d'euros



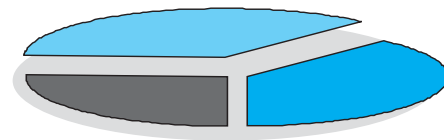
SESSI - Enquêtes Annuelles de Branche

UNE SEGMENTATION STABLE DANS LE BUREAU

(entreprises de 20 salariés et plus)

Facturations : 252 millions d'euros

Meubles de rangement et autres meubles inférieur à 80 cm (36 %)



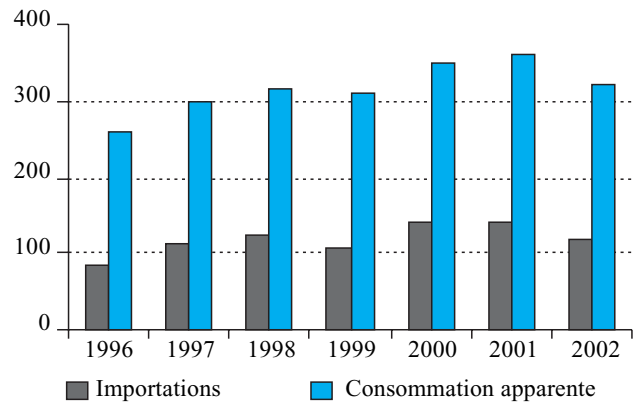
Bureaux (26 %)

Meubles de rangement et autres meubles supérieur à 80 cm (38 %)

SESSI - Enquête Annuelle de Branche, 2002

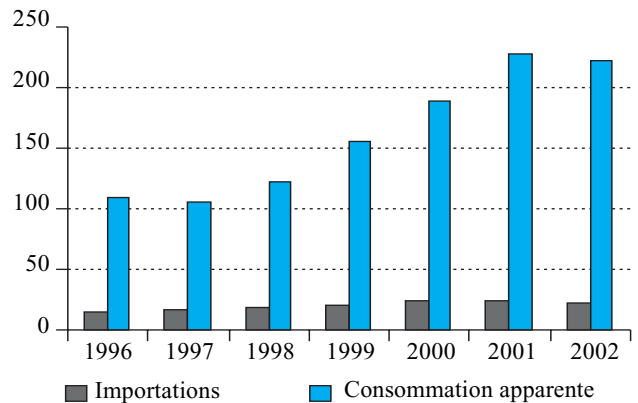
BUREAU : LA CONSOMMATION APPARENTE RÉGRESSÉ

En millions d'euros



MAGASIN : UN MARCHÉ NATIONAL DE PROXIMITÉ

En millions d'euros



SESSI - Enquêtes Annuelles de Branche, Douanes

bureau accuse un net recul (- 10 %) par rapport à 2001, en raison notamment des déficits budgétaires.

Le secteur du meuble de magasin est extrêmement peu pénétré par la concurrence étrangère mais également peu tourné vers les marchés extérieurs. La balance commerciale est excédentaire, les principaux clients et fournisseurs sont frontaliers, espagnols et italiens. Les échanges dans le secteur du mobilier de bureau sont déficitaires en raison de l'importance des importations. Celles-ci proviennent pour un tiers de l'Italie, devançant largement l'Espagne. Les produits français s'exportent en Belgique et en Allemagne. Dans ces deux secteurs les importations sont effectuées par les distributeurs à plus de 90 % et non par les entreprises en complément de gamme.

Meubles de cuisine et de salle de bains en bois

Nomenclature d'activités françaises parties du 36.1E & 36.1J

Une industrie dynamique

RÉSULTATS ET PERFORMANCES (entreprises de 20 salariés et plus)

Dans un contexte économique défavorable, le secteur de la cuisine et de la salle de bains résiste mieux que les autres secteurs du meuble. Plusieurs facteurs contribuent à ce dynamisme : des outils de production performants, une complémentarité indispensable entre les petites et les grandes entreprises, une politique de marque très active, un taux de TVA réduit pour l'installation des meubles et un bouleversement du mode de vie qui favorise la cuisine et la salle de bains en tant que pièce d'habitation.

En nombre d'entreprises, ce secteur ne représente que 16 % des meubles en bois mais atteint le quart des effectifs et du chiffre d'affaires. La taille moyenne des entreprises est un peu plus élevée que dans les autres secteurs du meuble puisqu'elle s'élève à 137 salariés, alors qu'elle n'est que de 87 dans le meuble meublant et de 131 dans l'industrie du siège.

Les performances des entreprises de la cuisine sont légèrement en deçà des résultats de 2000 mais restent supérieures à celles des autres secteurs. Le taux d'investissement est en léger recul, mais l'intensité capitalistique se situe à un niveau supérieur à celles des autres biens de consommation, excepté la pharmacie.

Nombre d'entreprises	
Effectif employé	
Chiffre d'affaires hors taxes	M€
Investissements	M€
Taux de valeur ajoutée	%
Taux d'exportation	%
Taux d'investissement	%
Taux de marge	%
Taux de rentabilité	%

	Cuisine	Salle de bains	TOTAL	Meuble en bois
Nombre d'entreprises	62	12	74	458
Effectif employé	8 495	1 468	9 963	42 813
Chiffre d'affaires hors taxes	996,9	165,7	1 162,6	4 293,9
Investissements	32,9	1,5	34,4	124,3
Taux de valeur ajoutée	33,7	30,1	33,2	33,3
Taux d'exportation	9,8	9,2	9,7	14,7
Taux d'investissement	9,8	3,0	8,9	8,7
Taux de marge	20,8	7,9	19,1	17,2
Taux de rentabilité	4,6	- 4,0	3,5	4,9

SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002

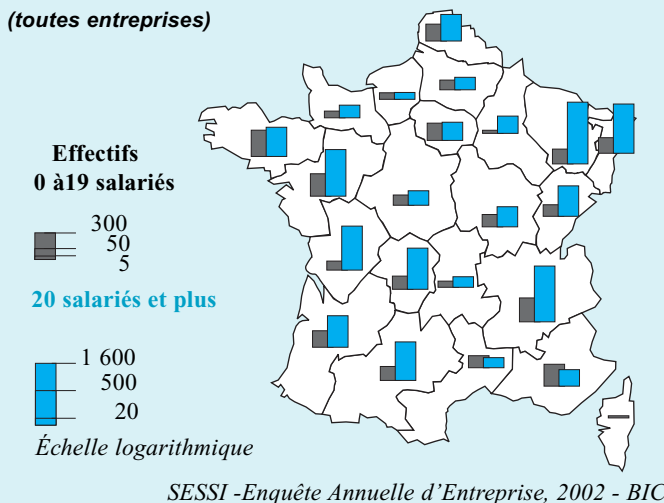
RHÔNE-ALPES : LES MEILLEURES PERFORMANCES

	Effectif salarié	Chiffre d'affaires h.t. en M€	Valeur ajoutée h.t. en M€	Investissements en M€
Région Lorraine	1 428	146,2	45,5	6,0
Entreprises :				
de plus de 20 salariés	1 336	135,1	41,4	5,8
de moins de 20 salariés	92	11,1	4,2	0,2
Région Rhône-Alpes	1 359	200,0	79,7	13,2
Entreprises :				
de plus de 20 salariés	1 118	172,6	69,1	11,9
de moins de 20 salariés	241	27,4	10,6	1,2

Entreprises du meuble en bois de cuisine et de salle de bains employant au moins 80 % de leurs effectifs dans ces régions.

SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002 - BIC

LES INDUSTRIELS S'INSTALLENT DANS L'EST MAIS LES ARTISANS PRÉFÈRENT L'OUEST (toutes entreprises)



UN BUDGET « PUBLICITÉ » ÉLEVÉ (entreprises de 20 salariés et plus)

En millions d'euros

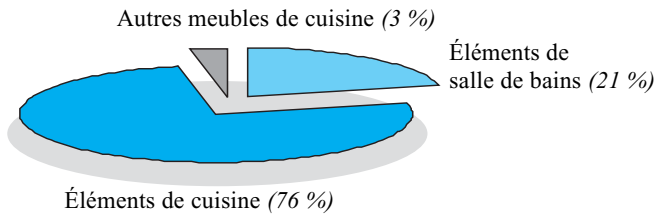
Meubles, cuisine et salle de bains	37,8 M€
Meubles meublants et complément	27,2 M€
Meubles, bureau et magasin	16,5 M€
Sièges	6,7 M€
Parties de meubles	0,9 M€

SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002

CONSOLIDATION DE LA PRÉÉMINENCE DES MEUBLES DE CUISINE PAR ÉLÉMENTS

(entreprises de 20 salariés et plus)

Facturations : 989 millions d'euros



SESSI - Enquête Annuelle de Branche, 2002

Le taux d'exportation continue, quant à lui, à se dégrader. Les exportations sont réalisées à plus de 80 % par les grandes entreprises et 25 % des fabricants n'exportent pas du tout. En général, 80 % de la valeur ajoutée sert à rémunérer les salaires mais pour un quart des entreprises, ce taux atteint 96 %. Les entreprises de la salle de bains connaissent des difficultés en 2002 avec un taux de marge très faible et un taux de rentabilité négatif.

Les entreprises industrielles sont essentiellement installées en Lorraine et en Rhône-Alpes alors que l'artisanat est implanté en Bretagne, Rhône-Alpes et Pays-de-Loire. Les effectifs de l'artisanat dépassent les 2 000 personnes mais le chiffre d'affaires ne représente que 15 % de celui réalisé par l'ensemble des entreprises, toutes tailles confondues.

La décennie 90 a connu une profonde mutation des opérateurs industriels qui ont diversifié leurs produits. Dans le même temps, le paysage de la distribution s'est clarifié pour répondre aux exigences des consommateurs. Les industriels de la cuisine se sont orientés vers la salle de bains et le rangement de toutes sortes pour étendre leur offre et amortir au maximum leurs chaînes de production en réutilisant le caisson de base. Dans la distribution, la réorganisation semble achevée. La distribution des meubles de cuisine est dominée par les spécialistes (réseaux de marques), l'équipement du foyer, les grandes surfaces de bricolage et le jeune habitat. A chaque circuit de distribution correspond généralement un type de produit (cuisine, salle de bains, monté ou kit) et un type de gamme.

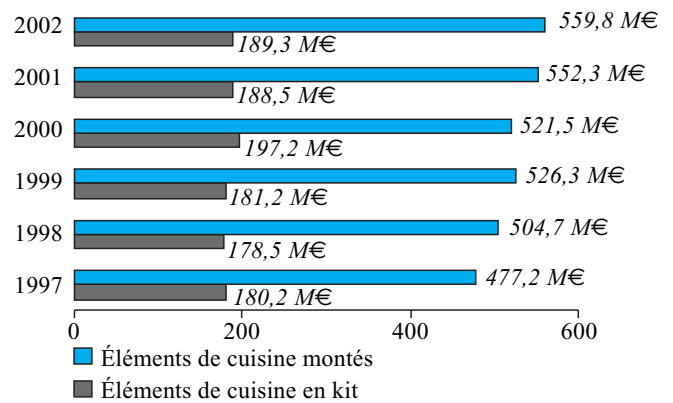
Après s'être stabilisée entre 2001 et 2002, la production de meubles de cuisine progresse d'environ 2 % en 2003. La production de meubles de salle de bains qui avait chuté de plus de 10 % entre 2001 et 2002 s'améliore en 2003. Le potentiel de développement demeure très important en terme d'équipement des foyers, le rythme de constructions de logements reste soutenu, autant de facteurs qui permettent d'envisager une légère croissance en 2004.

Les échanges commerciaux sont fortement déséquilibrés et la pénétration du marché intérieur par les importations s'accélère. Le taux de pénétration était de 16 % en 2000, il est de 22 % en 2002. Ces importations sont effectuées par les distributeurs à plus de 80 % et les exportations réalisées par les industriels dans les mêmes proportions. Ces échanges se répartissent en quasi totalité sur le territoire européen même si quelques produits proviennent de Chine et du Brésil, l'ensemble de ces pays ne réalisant que 4 % des flux entrants.

LE MARCHÉ PROGRESSE GRÂCE AU « MONTÉ »

(entreprises de 20 salariés et plus)

En millions d'euros

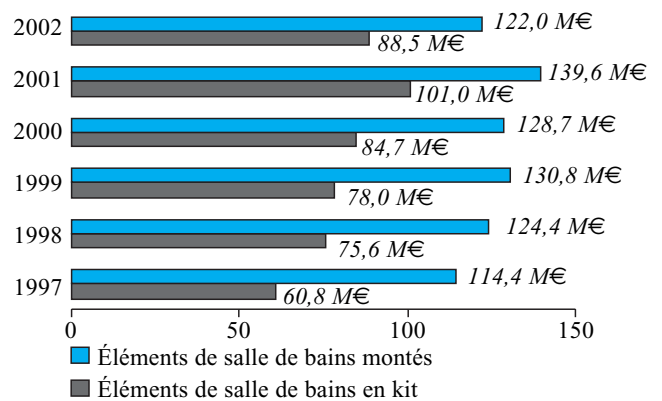


SESSI - Enquêtes Annuelles de Branche

UN MARCHÉ EN NETTE REGRESSION EN 2002

(entreprises de 20 salariés et plus)

En millions d'euros

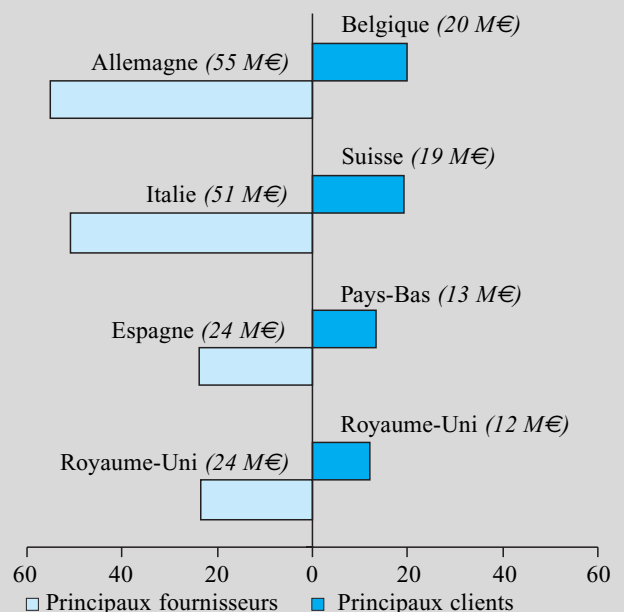


SESSI - Enquêtes Annuelles de Branche

DES FLUX EUROPÉENS FORTEMENT DÉSÉQUILIBRÉS

Importations totales :
184 millions d'euros

Exportations totales :
98 millions d'euros



Douanes, 2003

Meubles meublants et meubles de complément en bois

Nomenclature
d'activités
françaises
parties du
36.1G & 36.1J

Une industrie et un artisanat qui se concurrencent

RÉSULTATS ET PERFORMANCES (toutes entreprises)

La quasi-totalité des entreprises de ce secteur fabrique des meubles de façon traditionnelle. Elles utilisent des bois bruts, des panneaux qu'elles assemblent à l'ancienne. Elles ont acquis un savoir-faire au fil du temps. Leurs meubles respectent les cultures régionales ou d'époque. Ces entreprises industrielles sont des entreprises de main-d'oeuvre à la limite de l'artisanat. Quelques autres se sont démarquées de cette fabrication traditionnelle et proposent des meubles en kit. Leur mode de production s'apparente à l'industrie de « process » et nécessite des investissements lourds et permanents ainsi que du personnel très qualifié. L'environnement concurrentiel n'est pas régional, national ni même européen mais mondial. Ces entreprises doivent être à même de répondre à des offres de production faites par des grandes centrales d'achats. La concurrence s'est intensifiée avec l'introduction des prises de commandes par Internet.

Nombre d'entreprises	150	22	172	6 658
Effectif employé	12 871	1 135	14 006	13 263
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 1 299,4	135,1	1 434,5	1 154,0
Investissements	M€ 29,0	2,6	36,6	45,5
Taux de valeur ajoutée	% 32,8	29,3	32,5	42,6
Taux d'exportation	% 18,9	27,7	19,7	-
Taux d'investissement	% 6,8	6,6	6,8	9,2
Taux de marge	% 19,2	18,4	19,2	27,6
Taux de rentabilité	% 8,4	7	8,3	-

	Meublant	Complément	TOTAL plus de 20 salariés	TOTAL moins de 20 salariés
Nombre d'entreprises	150	22	172	6 658
Effectif employé	12 871	1 135	14 006	13 263
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 1 299,4	135,1	1 434,5	1 154,0
Investissements	M€ 29,0	2,6	36,6	45,5
Taux de valeur ajoutée	% 32,8	29,3	32,5	42,6
Taux d'exportation	% 18,9	27,7	19,7	-
Taux d'investissement	% 6,8	6,6	6,8	9,2
Taux de marge	% 19,2	18,4	19,2	27,6
Taux de rentabilité	% 8,4	7	8,3	-

SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002 - BIC

LES PAYS DE LA LOIRE : PREMIÈRE RÉGION FRANÇAISE

	Effectif salarié	Chiffre d'affaires h.t. en M€	Valeur ajoutée h.t. en M€	Investis- sements en M€
Région Pays de la Loire	4 339	431,4	162,7	12,9
Entreprises :				
de plus de 20 salariés	3 203	334,2	121,7	8,8
de moins de 20 salariés	1 136	97,3	41,0	4,1
Région Lorraine	1 556	134,4	50,3	3,3
Entreprises :				
de plus de 20 salariés	847	76,4	26,5	1,3
de moins de 20 salariés	709	58,1	23,8	1,9

UN ARTISANAT TRÈS PUISSANT DANS QUATRE RÉGIONS DE FORTE CONSOMMATION

(entreprises de moins de 20 salariés)

	Effectif salarié	Chiffre d'affaires h.t. en M€	Valeur ajoutée h.t. en M€	Investis- sements en M€
France	13 263	1 154,0	492,4	45,5
Région Rhône-Alpes	1 676	154,6	67,3	6,9
Région Ile-de-France	1 164	118,4	48,3	3,1
Région Pays de la Loire	1 136	97,3	41,0	4,1
Région Provence-Alpes-Côte d'azur	1 031	94,4	40,2	2,8

SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002 - BIC

LES PAYS DE LA LOIRE : UNE RÉGION BERCEAU DE NOMBREUX STYLES

(toutes entreprises)

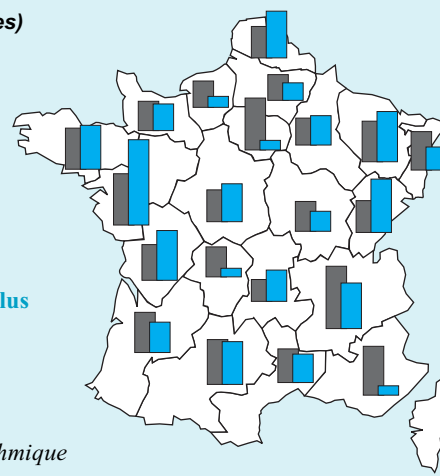
Effectifs
0 à 19 salariés

2 000
50
5

20 salariés et plus

3 000
500
20

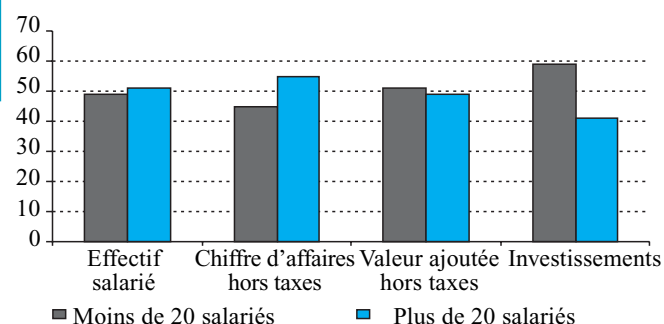
Échelle logarithmique



SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002 - BIC

UN ARTISANAT À JEU ÉGAL AVEC L'INDUSTRIE

En %



SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002 - BIC

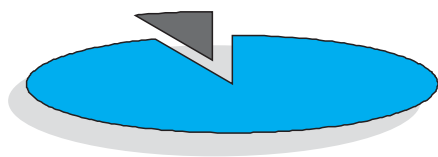
LE BOIS SÉDUIT TOUJOURS AUTANT LE CONSOMMATEUR ET DE PLUS EN PLUS LA COLLECTIVITÉ

(entreprises de 20 salariés et plus)

Facturations : 993 millions d'euros

BOIS

Meubles meublants à usage des collectivités (6 %)

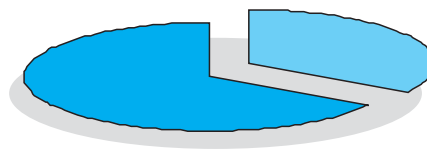


Meubles meublants à usage domestique (94 %)

Facturations : 61 millions d'euros

MÉTAL

Meubles meublants à usage domestique (34 %)



Meubles meublants à usage des collectivités (66 %)

SESSI - Enquête Annuelle de Branche, 2002

Le secteur du meuble meublant et du meuble de complément emploie un tiers des effectifs et réalise un tiers du chiffre d'affaires de l'ensemble du meuble en bois. Dans ce secteur, plus de la moitié des entreprises occupent moins de cinquante salariés. À cela s'ajoute un artisanat très puissant dont les effectifs et le chiffre d'affaires égalent presque ceux des entreprises industrielles. Dans le meuble de complément, peu d'entreprises effectuent cette activité à titre principal alors que la quasi totalité des entreprises du meuble meublant réalise cette même activité à titre secondaire. Les performances des deux familles d'entreprises sont comparables, excepté le taux d'exportation bien supérieur pour les petits meubles. Par contre, la dispersion des entreprises varie fortement dans le meuble meublant. En effet, un quart des entreprises n'exporte pas, n'investit pas dans la publicité, ne peut pas financer ses investissements en interne et dégage une valeur ajoutée tout juste suffisante pour rémunérer le personnel. La répartition géographique des entreprises est structurante en terme d'aménagement du territoire puisque ce secteur est présent dans toutes les régions.

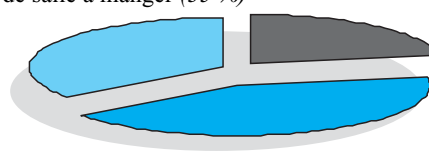
Les meubles de salle à manger et de chambre à coucher ne séduisent plus les consommateurs. La salle à manger régresse de 6 %, la chambre à coucher qui semblait épargnée grâce à l'armoire chute de 16 %. Les consommateurs privilégient plutôt les petits meubles, meubles multimédia et tables de salon dont les facturations explosent (+ 11 %) entre 2000 et 2002. Les achats de « gros meubles » sont concurrencés par le dressing, la salle de bains et la cuisine.

LA SALLE À MANGER SE DÉMODE

(entreprises de 20 salariés et plus)

Facturations : 1 278 millions d'euros

Meubles de salle à manger (35 %) Meubles de complément (22 %)



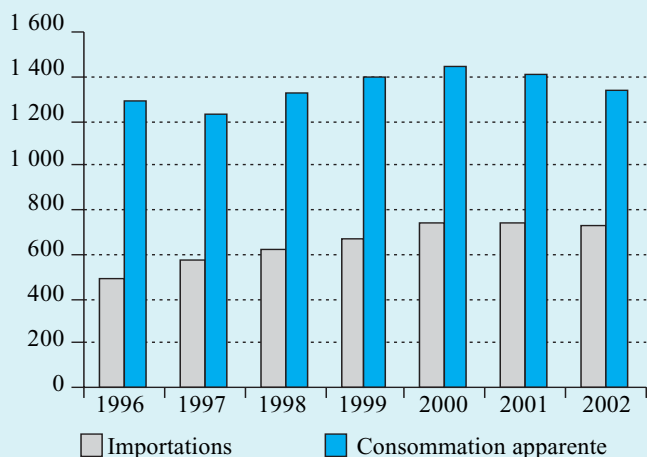
Meubles de chambre à coucher (43 %)

SESSI - Enquête Annuelle de Branche, 2002

Le déficit de la balance commerciale reste stable et le taux de couverture des échanges s'élève à 54 %. Le principal client est devenu l'Espagne qui devance très légèrement les États-Unis, et le principal fournisseur reste l'Italie mais talonnée de très près par la Roumanie. Les importations sont réalisées par les distributeurs à plus de 80 %, le solde étant du complément de gamme pour les fabricants.

UN MARCHÉ EN REcul ET TRÈS CONCURRENCÉ

En millions d'euros

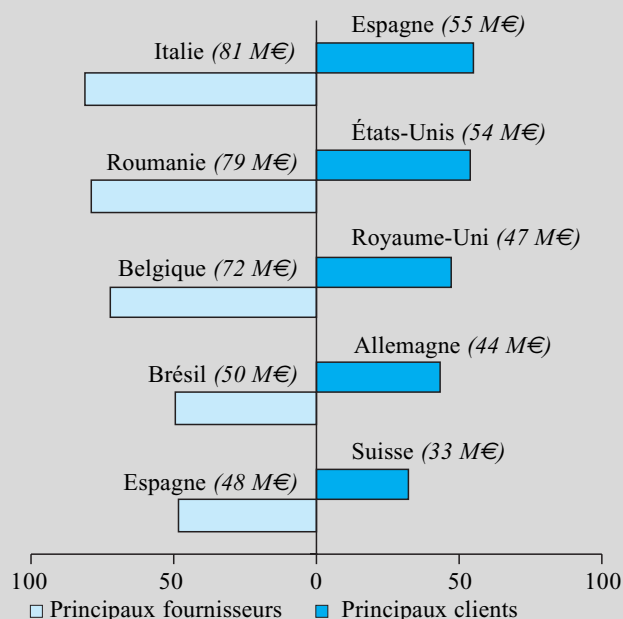


SESSI - Enquêtes Annuelles de Branche - Douanes

ROUMANIE : UN FOURNISSEUR EN PASSE DE DÉPASSER L'ITALIE

Importations totales : 679 millions d'euros

Exportations totales : 367 millions d'euros



Douanes, 2003

Parties de meubles en bois

Nomenclature d'activités françaises parties du 36.1C, 36.1E, 36.1G, 36.1J

Des investissements importants et nécessaires

RÉSULTATS ET PERFORMANCES (entreprises de 20 salariés et plus)

	Parties de Meubles	Cuisine	Meublant
Nombre d'entreprises	34	62	150
Effectif employé	1 956	8 495	12 871
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 176,6	996,9	1 299,4
Investissements	M€ 17,1	32,9	29,0
Taux de valeur ajoutée	% 35,5	33,7	32,8
Taux d'exportation	% 12,6	9,8	18,9
Taux d'investissement	% 27,3	9,8	6,8
Taux de marge	% 20,8	20,8	19,2
Taux de profitabilité	% 7,7	4,6	8,4

SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise

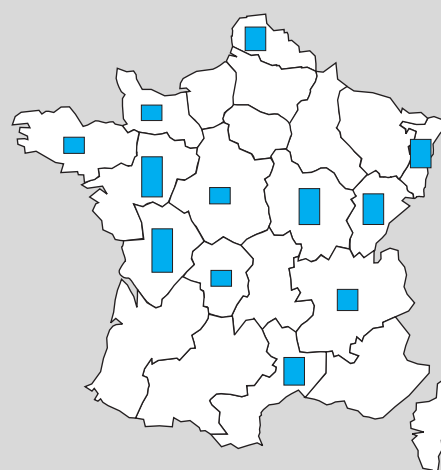
Cette activité est caractérisée par le faible nombre d'entreprises qu'elle regroupe et par leur taille modeste. En effet, 50 % d'entre elles emploient moins de 50 salariés. Elles se situent à la frontière des scieries et des entreprises de pré débits, de par la nature des produits fabriqués : tiroirs, façades, piétements, caissons... Elles travaillent en sous-traitance ou bien proposent des produits standards et courants sur catalogue. Elles sont implantées à proximité des principaux clients que sont les fabricants de meubles meublants et les fabricants de meubles de cuisine afin de réduire les délais et les coûts d'approvisionnements. Ce secteur nécessite des investissements importants et modernes afin de produire des grandes séries, de gagner en flexibilité et d'amoinrir les coûts. Le montant des investissements a triplé entre 2000 et 2002 et l'intensité capitalistique, mesurée par les immobilisations par personne, est la plus élevée de l'ameublement.

En 2002, la production augmente de 8 % par rapport à 2000. Le meuble meublant conserve sa place de client privilégié malgré l'offensive des cuisinistes, à qui reviennent 60 % de la progression. La production française reste très insuffisante pour couvrir le marché intérieur dont la moitié des produits consommés vient de l'étranger. L'Italie est le principal fournisseur, loin devant l'Allemagne et l'Espagne, mais les pays de l'Est (Pologne, Roumanie et Croatie) consolident leur position d'entrants. La balance commerciale est fortement déficitaire, le taux de couverture atteignant à peine 30 % des échanges. Les fabricants de meubles de cuisine et de meubles en kit réalisent une grande partie des importations alors que les exportations sont effectuées pour moitié par les cuisinistes et pour près du quart par les fabricants de parties de meubles eux-mêmes.

À PROXIMITÉ DES FABRICANTS DE MEUBLANT (entreprises de 20 salariés et plus)

Effectifs

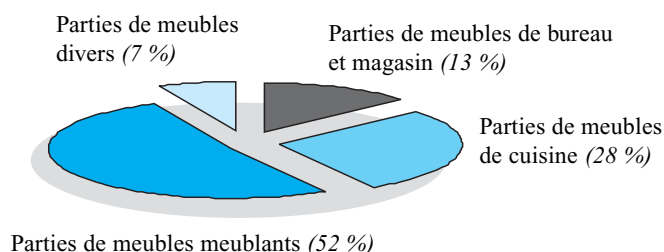
- 500
- 100
- 20



SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002

DES PRODUITS MAJORITAIREMENT INTÉGRÉS DANS LE MEUBLE MEUBLANT

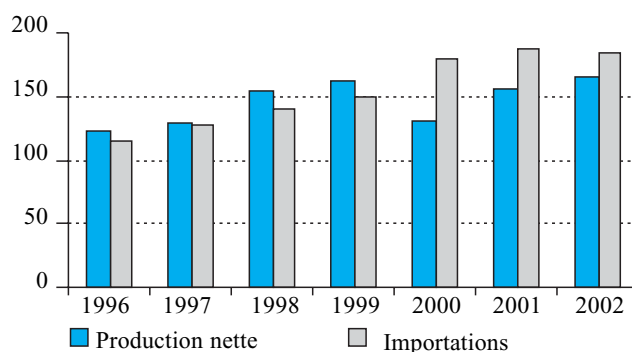
(entreprises de 20 salariés et plus)
Facturations : 231 millions d'euros



SESSI - Enquête Annuelle de Branche, 2002

UNE PRODUCTION FRANÇAISE ENCORE INSUFFISANTE

En millions d'euros



SESSI - Enquêtes Annuelles de Branche - Douanes

Industries connexes à l'ameublement

Un secteur voué à l'artisanat

Nomenclature
d'activités
françaises
36.1K

RÉSULTATS ET PERFORMANCES

(toutes entreprises)

		moins de 20 salariés	plus de 20 salariés
Nombre d'entreprises		5 418	11
Effectif employé		5 935	355
Chiffre d'affaires hors taxes	M€	610,0	33,0
Investissements	M€	24,6	0,4
Taux de valeur ajoutée	%	41,3	39,4
Taux d'exportation	%	-	16,2
Taux d'investissement	%	9,7	3,4
Taux de marge	%	33,7	15,5
Taux de profitabilité	%	-	6,1

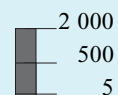
SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002 - BIC

Les entreprises appartenant aux « industries connexes à l'ameublement » réalisent des opérations de finitions ou de créations. Le laquage, la dorure, la peinture de meubles mais aussi les services de tapissiers-décorateurs, la rénovation ou la restauration ainsi qu'une activité plus artistique, la marqueterie, composent ce secteur. Ces entreprises relèvent de l'artisanat, employant très souvent une seule personne. Onze entreprises, seulement, emploient plus de 20 salariés, mais leur taille reste très modeste. Leur implantation géographique est dispersée sur le territoire mais près de 30 % d'entre elles exercent en Ile-de-France, proche de la grande zone de consommation.

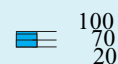
DES ARTISANS AU COEUR DE LA GRANDE ZONE DE CONSOMMATION

(toutes entreprises)

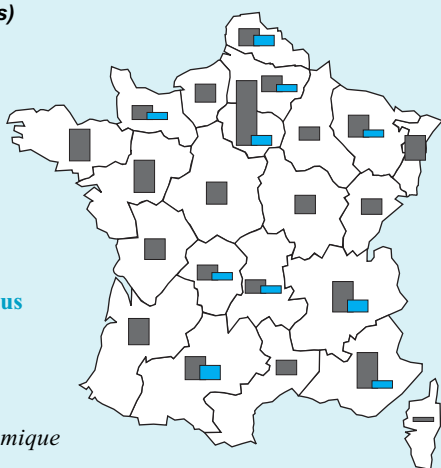
Effectifs
0 à 19 salariés



20 salariés et plus



Échelle logarithmique



SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002 - BIC

Les performances des entreprises de plus de 20 salariés ne sont pas comparables aux autres secteurs du meuble puisqu'elles travaillent exclusivement à façon.

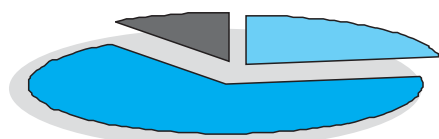
Les ateliers de moins de 20 salariés sont essentiellement tournés vers les services de tapissiers-décorateurs, de marqueterie et de restauration, en relation avec les particuliers. Par contre, les entreprises industrielles qui effectuent des activités de tapissiers-décorateurs, travaillent généralement avec des architectes qui conçoivent le modèle et leur confient la réalisation. Ces produits sont de haut, voire de très haut de gamme et équipent par exemple des résidences hôtelières. Les activités de laquage, peinture et autres finitions de meubles sont réalisées pour le compte d'autres entreprises.

LES TAPISSIERS-DÉCORATEURS PRÉDOMINENT

(entreprises de 20 salariés et plus)

Facturations : 26 millions d'euros

Restauration, rénovation (10 %) Laquage, vernissage (23 %)

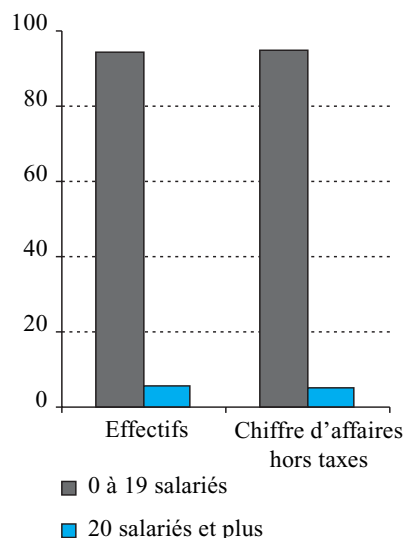


Tapissiers, décorateurs (68 %)

SESSI - Enquête Annuelle de Branche, 2002

UN SECTEUR D'ARTISANS

En %



SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002 - BIC

Industrie papetière

Nomenclature
d'activités
françaises
F32 & F33

L'industrie papetière fabrique des pâtes à partir de bois et surtout de papiers recyclés. Ces matières premières sont ensuite transformées en différents produits : papier journal, papiers et cartons d'emballage et de conditionnement, papiers d'hygiène, papiers industriels et spéciaux.

L'industrie papetière française se situe au neuvième rang mondial et au quatrième rang européen.

Après un rebond de l'activité en 2002, la production papetière française continue de progresser en 2003 malgré un contexte économique morose. Cette hausse est surtout due aux secteurs du papier journal et de l'hygiène.

Après une forte augmentation en 2002, l'industrie des emballages en papier carton a été touchée par le manque d'activité en 2003, notamment dans la production de carton plat (- 5 %). La production d'emballages souples a également légèrement reculé (- 1 %). Seule la fabrication de papiers pour ondulés a progressé grâce à ses performances en matière de recyclage et à l'arrivée de la micro-cannelure.

Les exportations en forte hausse ont permis de contrebalancer la faiblesse du marché français.

Les exportations en forte hausse

RÉSULTATS ET PERFORMANCES

(entreprises de 20 salariés et plus)

	Total industrie papetière	Papier- carton	Articles en papier- carton
Nombre d'entreprises	599	119	480
Effectif employé	91 470	28 527	62 943
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 18 939	7 636,5	11 302,5
Investissements	M€ 800,0	367,3	432,7
Taux de valeur ajoutée	% 28,6	28,0	29,1
Taux d'exportation	% 31,8	53,1	17,5
Taux d'investissement	% 14,8	17,2	13,2
Taux de marge	% 31,6	36,0	28,7
Taux de profitabilité	% 10,8	13,3	9,2

SESSI - Enquête Annuelle d'Entreprise, 2002

CHIFFRES CLÉS DE L'INDUSTRIE PAPETIÈRE

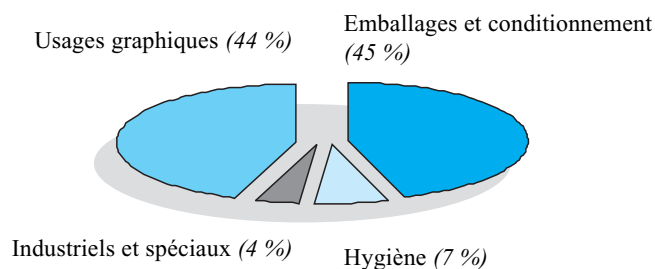
(entreprises de 20 salariés et plus)

	2002	2003
Production de pâtes	Milliers de tonnes 2 427	2 471
Production de papiers, cartons	Milliers de tonnes 9 809	9 909
Consommation apparente de papiers, cartons	Milliers de tonnes 10 895	10 858
Importations de papiers, cartons	Milliers de tonnes 6 060	6 244
Exportations de papiers, cartons	Milliers de tonnes 4 974	5 324
Taux d'importation (part de la consommation française)	% 56	58
Taux d'exportation (part de la production française exportée)	% 51	54

COPACEL, Douanes

PRODUCTION DE PAPIER CARTON : DEUX GRANDS MARCHÉS

En milliers de tonnes



Confédération Française de l'Industrie des Papiers Cartons, 2003

ARTICLES À USAGE SANITAIRE OU DOMESTIQUE AU PREMIER RANG DE LA TRANSFORMATION DU PAPIER CARTON

En milliers de tonnes

	Industrie papetière
Industrie du carton ondulé	
Cartons ondulés bruts	522
Fabrication d'emballages en papier	
Sacs de grande contenance	110
Articles à usage sanitaire ou domestique	
Papier hygiénique	365
Couches bébés	135
Articles d'essuyage (yc draps d'examen)	240

SESSI - Syndicats professionnels, 2003

PRINCIPAUX CONCEPTS

Un **secteur** se définit comme un regroupement d'entreprises ayant la même activité principale. Cette activité est déterminée par l'unité de production homogène dominante.

Une **branche** se définit par la production d'un même produit. La branche est le regroupement de l'ensemble des unités homogènes de production correspondant à un même produit. Les branches sont représentées par des syndicats professionnels, souvent regroupés en fédérations.

EXPLOITATIONS FORESTIÈRES

Forêt : superficie d'au moins 0,50 ha dont la couverture boisée est supérieure à 10 %.

Peupleraie : plantation artificielle de peupliers de surface supérieure à 0,05 ha.

Bosquet : superficie boisée comprise entre 0,05 et 0,5 ha.

Arbres épars : comprennent toutes les formations boisées de moins de 0,05 ha, y compris les arbres isolés et les arbres situés dans les alignements autres que les haies.

Plan simple de gestion : document définissant les objectifs assignés à une propriété forestière et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre (coupes et travaux d'amélioration sylvicole).

Chablis : arbres renversés ou cassés par le vent, les glissements de terrains, etc.

Récolte : quantité de bois coupée en forêt.

Bois d'œuvre : tronc de l'arbre destiné au sciage, déroulage ou tranchage.

Bois d'industrie : comprend essentiellement le bois de trituration utilisé pour la fabrication de la pâte à papier et des panneaux de fibres et de particules.

Bois de feu : bois utilisé pour le chauffage et la fabrication de charbon de bois.

L'échelle utilisée dans les cartes pour représenter les effectifs selon leur tranche (0 à 19 et 20 salariés et plus) est une échelle logarithmique. Cette échelle a la propriété de pouvoir présenter une gamme étendue de valeur. Par contre, elle interdit toute comparaison entre deux populations.

PROCHAINE ÉDITION DU CARREFOUR INTERNATIONAL DU BOIS À NANTES :

LES 31 MAI, 1^{ER} ET 2 JUIN 2006

UNITÉS EMPLOYÉES

M€ : Millions d'euros k€ : Milliers d'euros

VARIABLES

Effectif salarié moyen

Correspond à la moyenne annuelle des effectifs rémunérés directement par l'entreprise.

Effectif employé

Correspond à l'effectif salarié corrigé du personnel extérieur à l'entreprise.

Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT)

Montant global, au cours de l'exercice, des ventes de marchandises et des productions vendues de biens et de services mesurées par leur prix de vente.

Investissements hors crédit bail

Les investissements corporels hors apports sont la somme des dépenses consacrées par les entreprises à l'acquisition ou à la création de moyens de production. C'est le flux qui alimente le stock des immobilisations. Ce poste comprend les immobilisations en cours mais exclut les immobilisations incorporelles et financières et les équipements financés par crédit-bail.

SOLDES ET RATIOS

Valeur ajoutée hors taxes (VAHT)

Solde des opérations de production de l'entreprise. Elle mesure la richesse produite par l'entreprise.

Exédent Brut d'Exploitation (EBE)

L'exédent brut d'exploitation est ce qui reste de la valeur ajoutée hors taxes (VAHT), une fois déduits les taxes et impôts à la production, les frais de personnel (salaires et charges) et ajoutées les subventions d'exploitation.

Taux d'exportation (EXP / CAHT)

Le taux d'exportation permet d'apprécier la part des exportations dans les ventes totales. Le commerce extérieur donne le montant des importations et des exportations des entreprises (industrielles ou non - y compris des entreprises de moins de 20 salariés) pour un produit ou une activité. Le taux de couverture permet de savoir si le produit ou l'activité est déficitaire (ratio < 100) ou excédentaire (ratio > 100) et de mesurer cet excédent ou ce déficit.

Taux de valeur ajoutée (VAHT / CAHT)

Ce ratio est un indicateur du degré d'intégration de l'entreprise, c'est-à-dire de l'importance des transformations qu'elle fait subir aux produits dans la filière de fabrication.

Taux d'investissement (INV / VAHT)

Ce taux dépend de facteurs structurels (intensité capitaliste du secteur, durée de vie des équipements...). Mais il est également fonction des mutations technologiques, de l'innovation, de la situation économique des entreprises et de leurs possibilités de financement.

Taux de profitabilité (RNC / VAHT)

Ce taux mesure la rentabilité nette de l'exercice.

Taux de marge (EBE / VAHT)

Le taux de marge mesure la part de la valeur ajoutée qui revient aux entreprises après le paiement des frais de personnel.



Carrefour *International* International *Timber Trade Show* du Bois



NANTES - FRANCE

100% matériau bois • timber, and only timber

*Sciage de feuillus, de résineux ou de bois exotiques,
bois lamellé collé, bardage, parquet, panneaux
contreplaqués, de fibres, décoratifs ou composites.....*

PROCHAINE ÉDITION
**31 mai,
1^{er} et 2 juin
2006**
PROCHAINE ÉDITION

le Carrefour
International du Bois
votre salon
100% bois
tous les 2 ans

www.timbershow.com

info@timbershow.com

Tel. : +33 (0)2 40 73 60 64

Fax : +33 (0)2 40 73 03 01

Organisateur
**PORT
ATLANTIQUE**
Nantes Saint-Nazaire


Atlanbois

Le bois en chiffres

En amont de la filière, les activités liées à la forêt et à la transformation du bois continuent de bénéficier du dynamisme du secteur de la construction et du bâtiment.

L'industrie du bois, par sa présence sur l'ensemble du territoire et par l'hétérogénéité des secteurs qui la composent contribue fortement à l'aménagement du territoire.

L'étude statistique dans ce document vous propose une analyse des différents secteurs composant cette filière mais également un regard sur les régions et une mise en perspective sur les petites entreprises industrielles de moins de vingt salariés.

Ce dossier a été réalisé pour le Carrefour international du bois à Nantes.



sessi

ISSN 1625 - 1555

7 €

Direction Générale de l'Industrie
des Technologies de l'Information et des Postes
SESSI : Service des études et des statistiques industrielles
20, avenue de Ségur - 75353 Paris 07 SP
Téléphone : 01 43 19 41 07 - Télécopie : 01 43 19 41 73
Information sur Internet : www.industrie.gouv.fr/sessi

N° PI018